



RECU EN PREFECTURE

Le 06 octobre 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230925-D00726610-DE

Publié le : 10/10/2023

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 septembre 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à l'hôtel de Ville : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 4), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n° 4), Mme Sadia GHARET (à compter de la question n° 31), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 4), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 5), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 3), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 4), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Elise AEBISCHER,

Étaient absents : Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR,

Procurations de vote : Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Yannick POUJET à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 3 incluse)

OBJET : 32 - Action Solidarités - Rapport d'activité 2022 du Centre Communal d'Action Sociale

Délibération n° 2023/007266

Action Solidarités

Rapport d'activité 2022 du Centre Communal d'Action Sociale

Rapporteur : Mme Sylvie WANLIN, Adjointe

Résumé :

Le rapport annuel d'activités du Centre Communal d'Action Sociale a vocation à offrir une lecture transversale de l'action de l'ensemble des directions et services de l'établissement public. Il rapporte les données opérationnelles et chiffrées des structures et des dispositifs, mais aussi les enjeux partenariaux, budgétaires et sociétaux qui sous-tendent la mise en œuvre des politiques sociales développées au bénéfice des publics fragiles qui relèvent du CCAS.

Ce document s'appuie sur la déclinaison des six axes qui structurent le projet social du CCAS, feuille de route adoptée par son Conseil d'administration pour la durée du mandat et constitue un outil d'évaluation de la mise en œuvre de ce projet social.

Élément structurant de la communication entre la Ville et son CCAS, le rapport d'activité présenté en Conseil Municipal se veut également largement accessible à toutes et tous.

La présentation annuelle du rapport d'activités du Centre Communal d'Action Sociale devant le Conseil Municipal constitue, avec la présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux et celle des perspectives budgétaires de l'année N+1, l'un des temps forts destinés à renforcer le dialogue entre la Ville et son CCAS.

L'exercice, par la mise en lumière du travail de l'ensemble des agents, contribue à valoriser et stimuler les interactions internes comme partenariales, notamment avec les acteurs de terrain que constituent les associations.

Il répond à l'axe 6 du Projet Social 2022-2026 qui vise à « faire savoir et valoriser l'action du CCAS » et apporte une vision précise et objective des activités déployées dans le cadre des missions que le CCAS conduit auprès des publics bisonnés isolés, fragiles ou en situation de précarité.

La lecture de ce document apporte un éclairage indispensable à la compréhension des champs d'intervention et de compétences du CCAS. Le rapport souhaite contribuer à identifier et si possible à anticiper l'évolution des enjeux humains, opérationnels, réglementaires et budgétaires que le CCAS doit prendre en compte pour faire face aux crises de toute nature, en adaptant sans cesse ses compétences et ses missions aux besoins actuels et futurs de la population.

Par-delà sa mission première, qui consiste à rendre compte de façon synthétique aux administrateurs, aux élus, aux financeurs, aux tutelles, aux partenaires et aux habitants, ce rapport d'activités tend à faire œuvre de pédagogie afin de permettre à tout lecteur d'appréhender les réalités et les enjeux de l'action portée par le CCAS de la Ville de Besançon.

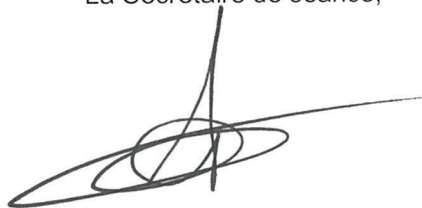
C'est dans cet esprit que sa rédaction et sa présentation prennent en compte une volonté de rendre le document, qui est en consultation libre sur le site besancon.fr, accessible au plus grand nombre.

Le rapport d'activités 2022 décline :

- Les temps forts qui ont rythmé l'année 2022, douze images de la diversité de sujets impliquant à la fois les services, les partenaires et les publics.
- Les éléments porteurs d'innovation sociale, marqueurs historiques du CCAS, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement public en 2022.
- L'analyse annuelle des besoins sociaux (ABS) 2022.
- L'activité des différents services, rattachée aux six grands axes définis dans le Projet Social 2022-2026, illustration de la mise en œuvre effective des grandes orientations définies par la Ville de Besançon et son CCAS en matière d'action sociale et de solidarité.
- L'évolution des publics et de leurs besoins dans différents domaines, en lien avec l'ABS et les données émanant des services, notamment concernant les Antennes Sociales de Quartiers, la Maison France Services et les Résidences Autonomie.
- Les données chiffrées, indicateurs des niveaux d'activité, des ressources humaines et financières.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activités 2022 du CCAS.

La Secrétaire de séance,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Mme Elise AEBISCHER,
Adjointe

Pour extrait conforme,
La Maire,

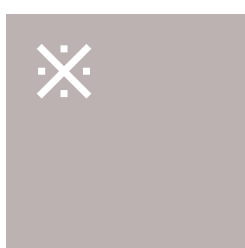
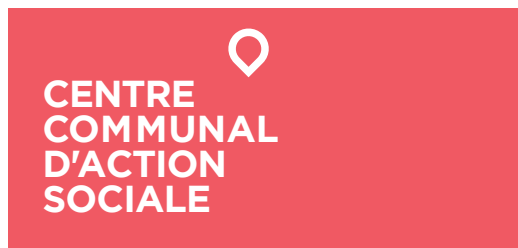
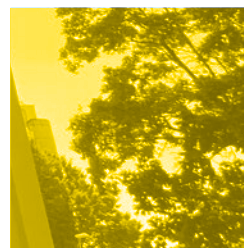
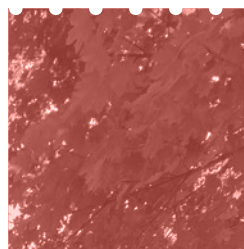
A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the beginning followed by several smaller, more intricate loops and a long horizontal stroke at the end.

Anne VIGNOT



Besançon

RAPPORT D'ACTIVITÉS > 2022



| Juin 2023

Ville de
Besançon

> QUELQUES MOTS & plus

REPÈRES

4	Temps forts 2022
6	Innovation Sociale
8	Analyse des Besoins Sociaux : le sport, enjeu social
9	Focus Sport
10	Axe 1 : intervenir auprès des publics prioritaires identifiés par l'analyse des besoins sociaux
10	Service Aides Secours et Subsistance
12	Grand Groupe Culture
12	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
13	agents: revalorisations salariales accordées au plus grand nombre
14	« Ensemble autour » : lutte contre l'isolement au cœur de Planoise
14	Santé, précarité Menstruelle : une autre forme de précarité
15	Axe 2 : De l'urgence vers l'autonomie
15	Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (SAAS)
16	Ukraine : gérer une nouvelle crise, une crise nouvelle
17	Service Hébergement Logement Accompagné (SHLA)
18	Axe 3 : Favoriser l'accès aux droits et leur maintien
18	Antennes sociales de quartier (ASQ)
19	Espace France Services
20	Axe 4 : Le CCAS interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge
20	Groupes d'Entraide Mutuelle
20	Mission Handicap
21	Mission Accessibilité
22	Le conseil local de santé mentale
23	L'Escapade
23	Maison Des Séniors
25	Mission animation inter-âges
26	Les Résidences autonomie
28	Axe 5 : Optimiser moyens, ressources et patrimoine pour pérenniser l'action du CCAS
28	Résidences autonomie : adapter une offre ancienne à une demande nouvelle
30	Achats socialement et écologiquement responsables, soutien à l'insertion
30	Réactivité et proximité pour les ressources humaines du CCAS
31	Rénovation du siège : le CCAS s'inscrit dans la démarche de sobriété énergétique
32	Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS
32	Un CCAS né en 1972
32	Lundisociable
33	Valoriser les métiers, valoriser les services
36	CCAS
39	L'annuaire

En 2022, le cinquantenaire de notre CCAS nous l'a rappelé, le projet social adopté cette même année l'a confirmé : face à des mutations socio-économiques qui s'accroissent, face au vieillissement annoncé de la population et face aux crises de toute nature, le CCAS doit plus que jamais s'adapter et innover.

Ses dispositifs, ses modes d'intervention et ses partenariats sont sans cesse remis en question par l'évolution des besoins des personnes fragiles et isolées. Pour y répondre, il peut s'appuyer sur ses compétences humaines, sur une expérience de longue date et sur un tissu partenarial qui se renforce.

Les directions et les services du CCAS interviennent dans un écosystème complexe et évolutif, qui doit prendre en compte, outre les attentes des publics et des acteurs sociaux, les objectifs de développement durable et les contraintes budgétaires.

Expérimenter, optimiser les moyens, faire évoluer les dispositifs et les structures sous-tend l'effectivité de l'action sociale au quotidien.

Le statut et la rémunération des agents, l'attractivité des métiers en tension, l'appartenance de repit pour jeunes femmes à la rue, l'expérimentation « du local pour tous », les lits halte-soins-santé mobiles, l'enquête sur la précarité énergétique, les conseillers numériques, l'évolution du schéma directeur immobilier des résidences autonomie, la précarité menstruelle, sont autant de sujets lancés ou portés en 2022, tous moteurs d'innovation.

Ils nous conduisent à nous interroger et à évaluer l'action du CCAS vis-à-vis de ses publics prioritaires identifiés par l'Analyse des Besoins Sociaux, en considérant attentivement les moyens humains et financiers qu'il consacre à chaque domaine d'intervention.

Ce travail d'adaptation et d'innovation est rendu possible par un travail de communication interne et externe, par des séminaires réunissant les administrateurs et les services, par des échanges partenariaux, renforcés notamment lors de la journée Lundisociable, par un dialogue de gestion mené avec ses financeurs.

Changer et faire évoluer les pratiques nous amène depuis toujours à faire des choix : renoncer à une action ou à un dispositif, les pérenniser en les renforçant, les transférer à un autre acteur qui les développera en s'inspirant de notre travail ou encore, les mutualiser. Ces décisions résultent de notre faculté d'évaluation et d'anticipation.

Elles garantissent au CCAS de conserver sa capacité d'innovation pour répondre aujourd'hui comme demain aux besoins essentiels de ses publics.



Alban SOUCARROS

Directeur Général du CCAS de Besançon
Directeur Général Adjoint des Services Pôle Action Sociale et Citoyenneté



Notre Centre Communal d'Action Sociale - CCAS de Besançon répond aux orientations voulues par notre Projet social adopté en début d'année 2022, et partagé par tous nos partenaires, traduisant notre volonté collective de construire une ville ouverte et inclusive, et s'attachant à ne laisser aucune personne sur le chemin, et plus particulièrement les plus vulnérables.

Ce rapport annuel 2022 détaille une activité intense et diversifiée, portée par l'adaptation continue des dispositifs, des structures et des partenariats.

L'Analyse des Besoins Sociaux, chaque année, nous éclaire à court, moyen et long terme l'action sociale que nous devons mener au service des Bisontines et Bisontins les plus fragiles. Car ce sont eux qui motivent avant tout notre action. Nous gardons à l'esprit que toutes ces mutations imposées par un contexte de crises successives doivent rester fidèles à l'esprit du service public en plaçant l'usager au centre de notre action.

En 2022, les réflexions menées sur l'anticipation du vieillissement de la population, la modernisation de notre offre d'accueil en résidence autonomie et les services qui facilitent le maintien à domicile ont eu pour objectif de répondre aux besoins des habitants.

Ses nombreux services et actions de proximité permettent au CCAS d'aller vers les plus fragiles. Par exemple, dans la rue avec la veille mobile accompagnée d'une infirmière, avec les services d'aide et d'accompagnement à domicile ou encore durant les distributions d'aide alimentaire, en agissant sur la précarité énergétique ou les circuits courts.

L'insertion professionnelle dans le cadre de l'Union Départementale des CCAS, l'hébergement dans le cadre du Groupement de Coopération Sociale du Doubs, la santé mentale au sein du Conseil Local de Santé Mentale, sont autant de sujets pour lesquels le CCAS oriente son action partenariale en partant des besoins des usagers. Les manifestations comme les Rendez-vous de l'âge, le forum Lundisociable, la Semaine Bleue, le Forum Retraite ou les Renc'arts associent à leur tour nos usagers et nos bénéficiaires.

Toutes ces actions s'inscrivent aussi dans la prise en compte des objectifs locaux de la transition écologique, pour la réalisation desquels le CCAS joue un rôle important. Cette contribution à une ville plus inclusive et plus résiliente n'est rendue possible que par une démarche partenariale en lien étroit avec les services de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole, et toutes les associations et leurs bénévoles que le CCAS soutient activement.

Notre CCAS a célébré ses 50 années d'existence en 2022. Il n'a jamais cessé de se réinventer et de réinterroger ses modes d'actions. Par de nouvelles approches et des partenariats renforcés, notamment au sein du Pôle Action Sociale et Citoyenneté de la Ville de Besançon, il entend toujours relever les nouveaux défis auxquels notre société est confrontée. Sa capacité d'innovation, portée les élus.es et les équipes professionnelles et pluridisciplinaires, est au service des habitants.es et des transitions, qu'elles soient d'ordre sociétal, démographique ou écologique.



Anne VIGNOT
Maire de Besançon
Présidente de Grand Besançon
Métropole
Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale

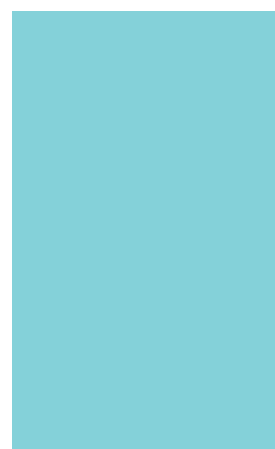


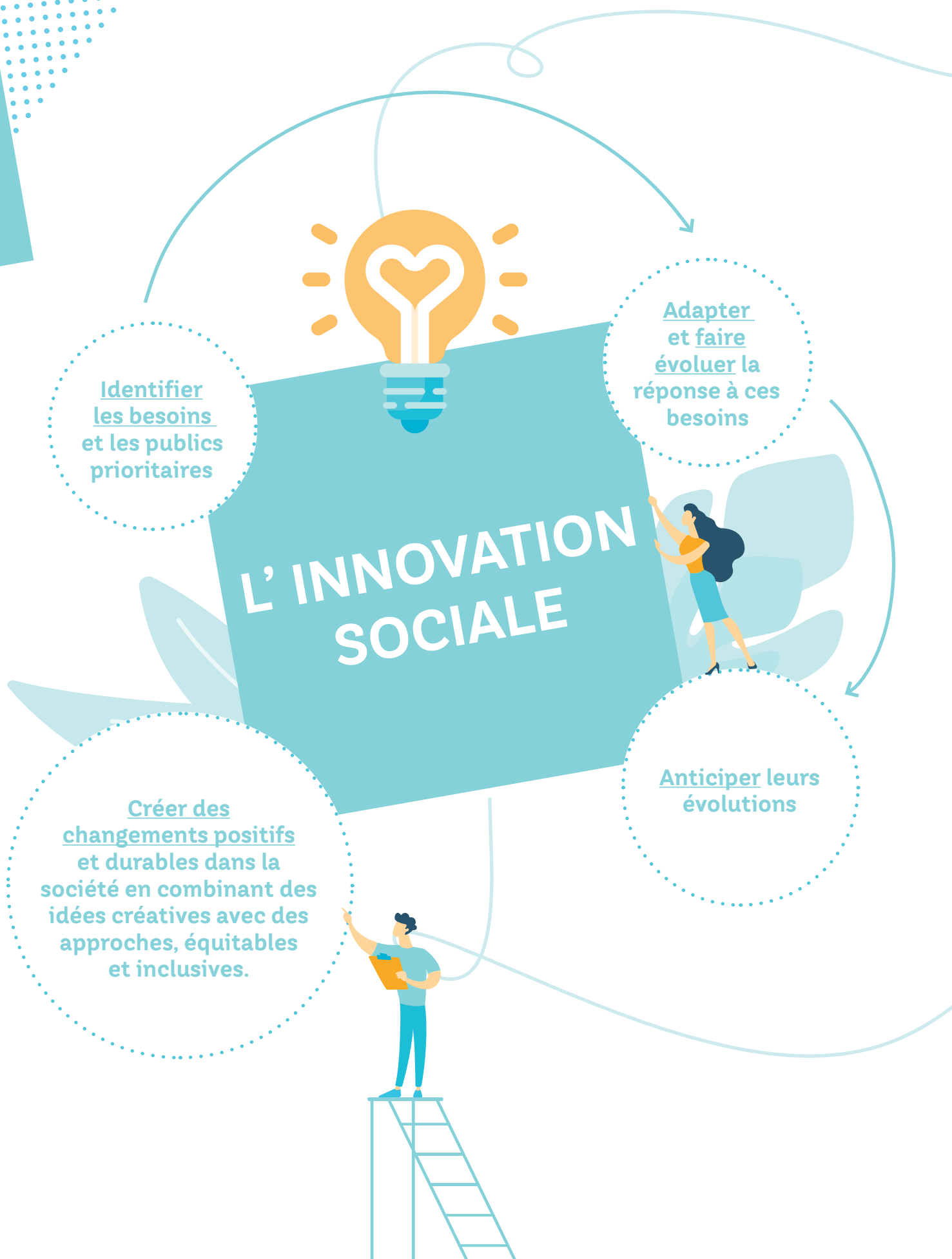
Sylvie WANLIN
Adjointe à la Solidarité
Vice-Présidente du Centre
Communal d'Action Sociale

> TEMPS FORTS 2022



01 LA CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET DES SERVICES DU CCAS EST LANCÉE EN JANVIER **02** LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE POUR ACCUEILLIR LES DÉPLACÉS ARRIVANT D'UKRAINE **03** LUNDISOCIABLE 2022 S'INTÉRESSE AU LOGEMENT **04** LE CCAS AUPRÈS DES PLUS FRAGILES DURANT LES CANICULES **05** LA MAISON DES SÉNIORS EXPOSE LES CRÉATIONS D'HÉLÈNE SÉRIS, COSTUMIÈRE D'ARIANE MNOUCHKINE **06** DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION GLOBALE DU SIÈGE DU CCAS **07** LES RENC'ARTS CÉLÈBRENT LA FÉMINITÉ **08** LA MAISON DES SÉNIORS DISTINGUÉE PAR L'AUDIT MARIANNE SP+ **09** LA SEMAINE BLEUE DÉCLINE SES ACTIONS EN OCTOBRE **10** THÉMATIQUE DU VOYAGE ET DE L'ÉVASION POST COVID POUR LES SÉNIORS AUX RENDEZ-VOUS DE L'ÂGE **11** / CÉLÉBRATION DU CINQUANTENAIRE DU CCAS, ÉVÈNEMENT, FILM, LIVRE ET EXPOSITION **12** LA SECONDE SEMAINE BISONTINE DU HANDICAP PROPOSE 30 MANIFESTATIONS GRATUITES





DATES CLÉS

- 1959** Ouverture d'un **premier centre social** à Palente
- 1964** Création des **premiers logements-foyers** pour personnes âgées
- 1968** **MSG minimum social garanti** pour personnes âgées
- 1969** Mise en place d'un **Service d'aide à domicile**
- 1972** Le Bureau d'Aide Sociale devient CCAS
- 1974** Le **MSG** est étendu aux femmes seules
- 1980** Ouverture de la résidence sociale **Le Forum**
- 1982** Création du service de téléassistance pour **personnes âgées ou handicapées**
- 1985** Ouverture de l'**abri de nuit** des glacis
- 1988** Ouverture de l'accueil de jour l'Escapade
- 2004** Premier **forum bisontin du handicap**
- 2006** Ouverture de la **Maison des Séniors**
- 2009** Création d'un **Groupe d'Entraide Mutuelle** porté par le CCAS
- 2014** Ouverture de la résidence l'Agora
- 2017** Ouverture de la Maison Relais **l'Autre Toit**
Le CCAS assure la **Maitrise d'œuvre Urbaine et Sociale** de la déconstruction de la cité des 408
- 2018** Ouverture de la **Maison des Services au Public** à Planoise
Création du Conseil Local de Santé Mentale co-porté par le CCAS
- 2019** Lancement du forum de l'innovation sociale **Lundisociable**
- 2020** Expérimentation d'un **lieu de répit pour jeunes femmes à la rue**
La MSAP devient **Espace France Services**
- 2021** Le CCAS participe au **Plan Jeunes de la Ville de Besançon**
Mise en place d'une action de **lutte contre la précarité menstruelle**
Création d'un dispositif d'hébergement pour **SDF/SDS avec chiens**
Première **Semaine Bisontine du Handicap**
- 2022** Le CCAS intègre les contributions des associations dans son **projet social 2022-2026**
Penser la **résidence autonomie des années 2030**
Expérimentation « **du local pour tous** » : développer les circuits courts en produits frais pour **l'aide alimentaire**

> L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

LE SPORT, ENJEU SOCIAL

L'objectif de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est d'approfondir la connaissance des enjeux sociaux du territoire en observant et révélant les évolutions et les dynamiques.

Pour effectuer cette analyse, le CCAS s'appuie sur une approche partenariale qui permet d'affiner le travail de ressource statistique et de collecte d'information.

Cinq grandes thématiques y sont toujours étudiées :

- CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE
- DÉMOGRAPHIE ET POPULATION
- REVENUS ET NIVEAUX DE VIE
- HABITAT ET LOGEMENT
- SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

A la lecture de chaque thématique, s'ajoute le focus sport qui s'intéresse à dégager les nouveaux modèles économiques et modes de consommation de la pratique sportive, sa répartition dans les différentes catégories de population, son accès en fonction de l'âge, du sexe, des revenus, de la géographie urbaine, ou encore de l'état de santé. L'ABS dévoile ainsi les enjeux du sport comme outil de lien social et de mixité sociale mais aussi facteur et indicateur de santé, en interdépendance avec les données décrites dans les thématiques générales du document.

Avec un taux de chômage qui atteint son niveau le plus bas depuis 2008 sur la zone d'emploi de Besançon et un flambée inflationniste inconnue depuis plus de trente ans, l'année 2022 présente un contexte socio-économique inédit.

L'âge moyen des 117 012 habitants recensés à Besançon en 2019 augmente et si la tranche des 15-29 ans demeure la plus importante, elle régresse progressivement tandis que la part de plus de 60 ans entame une progression qui va rapidement s'accélérer, mettant en évidence ce qu'on nomme désormais la « géronto-croissance ».

Le taux de pauvreté moyen de la population bisontine, à 22%, est stable depuis plus de 3 ans, mais varie toutefois selon les tranches d'âge : jeunes et personnes âgées sont davantage exposées à la pauvreté.

La demande de logement constitue le premier poste de dépenses pour de nombreux ménages, devant l'alimentation et les transports. Avec 6000 demandes de logements sociaux sur le territoire du Grand Besançon en 2022 dont 90% qui portent sur Besançon, des données sur la précarité énergétique, qui touche près de 15% des ménages, l'ABS 2022 détaille les indicateurs clés de l'évolution des sujets touchant le logement et l'habitat dans la ville.

En matière de santé, l'étude des données révèle qu'avec 902 professionnels de santé libéraux installés sur son territoire communal, Besançon est bien doté en offre de soins, malgré des disparités importantes selon les spécialités. Une cartographie de l'offre de soins primaires est intégrée dans le document.

Consulter l'ABS 2022 en flashant le QR code

<https://www.besancon.fr/wp-content/uploads/2023/04/ABS-2022-BD-pa.pdf>





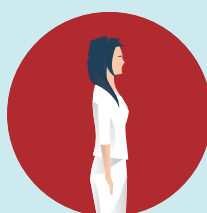
Les impacts du changement climatique sont aujourd'hui mesurables et quantifiables : présence du moustique tigre, allongement de la durée de présence des tiques, successions de canicules, font partie de l'accroissement des risques en santé. L'ABS met notamment en avant ces fragilités en termes de santé publique mais aussi d'aménagement urbain, d'inégalités sociales et fait le lien avec les indicateurs de pollution de l'air.

L'ABS constitue un outil précieux d'aide à la décision, notamment pour définir les publics prioritaires du CCAS et anticiper leurs évolutions. Présentée aux administrateurs du CCAS mais aussi au Conseil Municipal, le document est largement ouvert à la consultation, disponible sur le site besancon.fr.

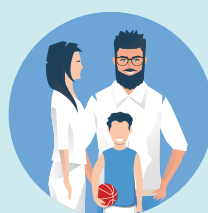
L'ABS 2022 est composée du seul cahier des grandes thématiques, les fiches quartiers de l'observatoire social urbain de l'Agence d'urbanisme du Grand Besançon (Audab), qui accompagnent habituellement l'ABS seront diffusées tout au long de l'année 2023, au rythme du programme des visites effectuées par Madame la Maire dans les quartiers.

FOCUS SPORT

PRATIQUE SPORTIVE SELON LA TYPOLOGIE DES PUBLICS



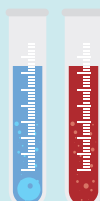
Personne
seule
46 %



Ménages avec 1
ou plusieurs enfants
47,7 %



Ménages
sans enfant
43,6 %



Personne
en bonne santé
50,3 %

Personne
en mauvaise santé
19,1 %



Habitant en zone
urbaine sensible
31,8 %

En zone urbaine
non sensible
47,6 %



Diplôme Bac +2
60,1 %

Aucun diplôme
25,9 %



1^{er} quintile
revenus < à 14 540 €
34,1 %

3^e quintile
de 19 288 à 23 922 €
45,3 %

5^e quintile
revenus > à 31 387 €
59,7 %

INTERVENIR AUPRES DES PUBLICS PRIORITAIRES IDENTIFIES PAR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

SERVICE AIDES SECOURS ET SUBSISTANCE

» COUP DE POUCE JEUNES : LE CCAS S'ENGAGE AUPRÈS DES JEUNES DE 18 À 25 ANS

Le dispositif « Coup de pouce : mobilité jeunes » est géré par la Commission Bisontine des Aides Financières (CBAF) du CCAS. Il s'adresse aux jeunes accompagnés dans un parcours d'insertion, domiciliés ou résidant sur la commune de Besançon sans minimum de durée de résidence exigée, et remplissant les conditions de nationalité ou de séjour sur le territoire ou d'hébergement sur la commune. Les demandes sont instruites par les différents opérateurs qui accueillent ou accompagnent ces jeunes, puis présentées aux réunions hebdomadaires de la CBAF qui accueille en son sein des administrateurs du CCAS.

Le dispositif propose notamment une prise en charge de l'abonnement Ginko et permet ainsi aux jeunes ne pouvant bénéficier d'autres dispositifs de se déplacer dans le but de favoriser, de développer, ou de pérenniser leur insertion. Le CCAS facilite également le financement total ou partiel d'un moyen de mobilité acquis auprès d'une entreprise solidaire : achat ou location d'un vélo, d'une voiture, passage du permis de conduire...

» AIDE ALIMENTAIRE : UN DISPOSITIF TRÈS SOLlicitÉ

Chaque semaine, qu'il s'agisse de l'approvisionnement, pour lequel plus de cent bénévoles interviennent auprès de la Banque Alimentaire (ramasse, tri et livraison des denrées) ou dans les distributions auprès du public bénéficiaire, près de 500 bénévoles agissent au sein des associations intégrées à la charte municipale de l'aide alimentaire que coordonne le CCAS.

Fin 2022, 2000 ménages en moyenne représentant plus de 5000 personnes étaient servis dans l'une des 22 distributions hebdomadaires proposées.

Le CCAS a enregistré 100 602 accueils cumulés sur l'année, soit une moyenne de 1934 passages par semaine.

Ce sont donc 10 149 passages supplémentaires qu'il a fallu gérer par rapport à 2021 année au cours de laquelle 90 453 passages avaient été enregistrés.

Pour les associations de proximité qui accueillent les ménages orientés par les services sociaux, le CCAS recense 2394 ménages représentant 6176 personnes différentes.

La crise ukrainienne a entraîné l'accès à l'aide alimentaire à de nouvelles familles réfugiées sur le territoire bisontin.

Le CCAS établit chaque semaine les niveaux de fréquentations. Les réunions trimestrielles qu'il organise avec l'ensemble des partenaires mettent en évidence les points de vigilance à traiter, notamment le manque de ressource en matière d'engagement bénévole stable, malgré l'apport régulier de services civiques aux côtés de certaines associations.



Un chiffre, une information

10.000

passages supplémentaires dans les points de distribution d'aide alimentaire à Besançon en 2022 ●

22

distributions d'aide alimentaires organisées chaque semaine sous la coordination du CCAS ●



» LES BONS GESTES LES BONS RÉFLEXES

Comment faire face à la précarité énergétique ?

Le CCAS et ses partenaires profitent chaque année de l'été pour proposer aux ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire des animations intitulées « les bons gestes, les bons réflexes ». Elles ont vocation à encourager les pratiques qui, lorsqu'elles sont adoptées au quotidien, permettent de réduire les dépenses des ménages et participent à la préservation de notre environnement.

Anticipant les poussées inflationnistes qui se sont intensifiées au second semestre, il s'est agi d'aller à la rencontre des ménages en situation de précarité financière pour connaître l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie dans leur budget et les informer des aides et soutiens mobilisables contre la précarité énergétique.

Pour mener à bien cette campagne, le CCAS, représenté par les agents des services Aides Secours et Subsistances et Antennes Sociales de Quartier, mais aussi la Banque Alimentaire et les associations partenaires de l'aide alimentaire ont été accompagnées par les services de la Ville de Besançon, principalement la Direction de la Maîtrise de l'Energie, la mission développement durable, le Département du Doubs, EDF, la CLCV ...

Ces professionnels se sont mobilisés sur les sites de distributions alimentaires entre le 19 juillet et le 12 août.

L'objectif était d'aller à la rencontre des quelque 1000 ménages qui fréquentent les distributions alimentaires au cours de l'été.

Les 2/3 se sont prêtés à un questionnaire permettant d'évaluer l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie dans leur quotidien.

Des travailleurs sociaux, notamment des conseillères en économie budgétaire ont été mis à disposition pour aider à lire et comprendre les factures d'énergie.

La Direction de la Maîtrise de l'Energie a présenté son dispositif visant à lutter contre la précarité énergétique : le SLIME (Service Local d'intervention pour la Maîtrise de l'Energie) proposant la visite d'un technicien de la Ville de Besançon au domicile des ménages pour réaliser un diagnostic socio-technique. Ces visites permettent de conseiller les ménages sur les usages et les comportements, de fournir de petits équipements pour améliorer leur confort et favoriser les économies. Ce service a suscité l'intérêt de nombreux ménages, témoignant ainsi de leurs préoccupations quant aux coûts de l'énergie.

» « DU LOCAL POUR TOUS »

Changer les pratiques et introduire du local dans les paniers de l'aide alimentaire

Un financement exceptionnel de 50 000 € a été apporté par le CCAS afin d'ouvrir la voie à l'approvisionnement de la Banque Alimentaire en produits frais issus de producteur locaux. Cette expérimentation, menée avec la Direction Hygiène Santé de la Ville de Besançon et le Programme Alimentaire Territorial conduit par Grand Besançon Métropole visait à rapprocher la Banque Alimentaire des producteurs en circuits courts. Préparée en amont par des questionnaires conduits par des travailleurs sociaux et des agents de la Direction Hygiène Santé de la Ville de Besançon et destinée à mieux connaître les habitudes alimentaires des personnes, elle s'est accompagnée d'actions incitatives et pédagogiques pour aider les publics de l'aide alimentaire à adopter une alimentation à base de produits sains et locaux.

Cette expérimentation ouvre la voie à des changements de pratiques d'approvisionnement et de consommation qui doivent se mettre en place pour avoir un effet positif sur l'ensemble des acteurs de la chaîne jusqu'aux bénéficiaires, et contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable.



Un chiffre, une information

.....

2394

ménages orientés par les services sociaux vers l'aide alimentaire ●

GRAND GROUPE CULTURE

Pratique artistique et accès à la culture sont des outils majeurs de lutte contre l'exclusion, de lien social et humain que les différents services du CCAS développent au sein du Grand groupe culture au bénéfice de leurs publics fragiles et isolés. Intervenants extérieurs, services du Pôle culture de la Ville de Besançon et ressources internes au CCAS soutiennent au quotidien cette démarche qui permet aux usagers de recréer du lien et se reconstruire.

C'est à ce titre qu'en 2022 le CCAS a activement contribué aux premières Assises de la culture organisées par la Ville de Besançon ou encore aux Rencontres régionales de la culture scientifique et technique.

Une convention de partenariat a par ailleurs été établie entre le CCAS et la Citadelle de Besançon afin de recourir davantage à la richesse et la diversité de l'offre culturelle de ce site majeur, au profit des publics de la Direction de l'autonomie comme de la Direction des solidarités.

» ATELIERS CRÉATIFS : ACCOMPAGNER AUTREMENT

Avec ses Ateliers créatifs, le CCAS dispose d'une structure spécifique apte à accompagner des personnes fragiles isolées sur un temps long dans un projet transversal qui permet de varier les pratiques et les interlocuteurs. Les Ateliers créatifs s'appuient sur un partenariat établi avec les médiateurs culturels des Musées du Centre ainsi que sur l'intervention d'artistes plasticiens.

Ce type de projets développé dans les quartiers permet d'accompagner les usagers autrement, de les découvrir sous un angle différent, de leur offrir l'opportunité de mieux se connaître et d'établir des liens nouveaux entre eux et



avec les médiateurs culturels et les travailleurs sociaux, de manière à renforcer la dynamique d'accompagnement social.

» RENC'ARTS 2022

Les Ateliers Créatifs, les Résidences Autonomies et la Maison des Séniors du CCAS, ont proposé au grand Kursaal une édition des Renc'Arts du CCAS mettant en lumière toutes les œuvres créées au sein des ateliers autour du thème « Femme » : la mère, la sœur, l'amie, la compagne, mais également l'élément féminin, dans l'art, l'architecture, ou la nature.

La découverte, le respect, l'écoute, la tolérance et le partage ont guidé tous les participants des ateliers créatifs, qui y ont trouvé un formidable moyen d'expression et de réalisation à travers les différents supports artistiques proposés et l'accompagnement tout au long de l'année d'artistes plasticiens. Durant trois journées, l'exposition, complétée par des ateliers et des représentations théâtrales a permis de valoriser le travail des intervenants, usagers et plasticiens et de renforcer les liens.

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Un mot d'ordre en 2022 : l'adaptation

Les services de soutien à domicile sont déployés en faveur des bisontins fragilisés par l'avancée en âge ou le handicap en vue de lutter contre l'isolement et permettre le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent. Dans un contexte mouvementé en 2022, le CCAS n'a eu de cesse de s'adapter et faire évoluer ses pratiques pour garantir qualité de service aux bénéficiaires, qualité de vie au travail des personnels intervenant à domicile et contourner les difficultés de recrutement qui affectent ce secteur d'activité.

» ECOUTE, PROTECTION ET INFORMATION DES BÉNÉFICIAIRES

Avec l'intervention quotidienne des équipes du CCAS, au plus proche des usagers, soit plus de 96 000 heures d'intervention à domicile de nos auxiliaires de vie sociale, plus de 93 000 repas livrés par nos agents porteurs et plus de 19 000

interventions réalisées par nos aides-soignants, la question de la satisfaction de nos usagers et du maintien de la qualité est essentielle. Une enquête de satisfaction a donc été menée en 2022 auprès des 1000 bénéficiaires des services à domicile du CCAS.

Cette enquête a notamment révélé l'insatisfaction des usagers du service

de portage de repas sur la qualité du pain proposé. Pour y remédier, une dégustation de plusieurs pains par l'ensemble des bénéficiaires sur 2 jours et une enquête supplémentaire ont été organisées. En juillet, le CCAS a acté le changement de prestataire en boulangerie pour retenir le pain plébiscité par ses bénéficiaires.

Face au changement climatique et aux risques caniculaires pour les usagers fragiles, le CCAS utilise son système de téléassistance pour diffuser des messages de prévention lors des épisodes caniculaires. 2 campagnes de prévention ont ainsi été diffusées en 2022 et ont permis de rappeler les bons gestes à adopter pour se protéger des risques de déshydratation, en plus des messages diffusés sur les supports grand public et du travail assuré par la Maison des Séniors.

Le CCAS a également profité de l'année 2022 pour prendre le virage numérique souhaité dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS). Ainsi, la description

précise de l'offre existante a été publiée en ligne sur le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR). Le ROR étant la base qui alimente les plateformes de mise en relation de l'offre et de la demande mais aussi les espaces numériques à destination du grand public (Mon espace santé). Le CCAS investit dans l'amélioration de ses logiciels métier afin de répondre aux impératifs de l'identité-vigilance (vérification accrue de l'identité des personnes accompagnées) et des messageries sécurisées de santé. Enfin, le CCAS a mené en 2022 un audit sur la protection des données de ses bénéficiaires. Un plan d'actions a été élaboré et sera mis en œuvre dès 2023 pour renforcer la sécurisation des données de nos usagers.



Un chiffre, une information

.....

1000

usagers des services à domicile interrogés sur leur niveau de satisfaction ●

AGENTS: REVALORISATIONS SALARIALES ACCORDEES AU PLUS GRAND NOMBRE

» REVALORISATIONS SALARIALES ACCORDÉES AU PLUS GRAND NOMBRE

Le secteur de l'aide à domicile fait face à un contexte de pénurie de personnel sans précédent alors même que les besoins d'intervention à domicile sont de plus en plus en croissants à mesure du vieillissement de la population. Pour faire face à cette crise d'attractivité, le CCAS a multiplié les actions en 2022.

En termes de rémunération, le CCAS a mis en place, conformément aux orientations du Ségur de la Santé, un complément de traitement indiciaire (CTI) pour ses aides-soignants et infirmiers. Ce CTI a été étendu quelques mois plus tard, à l'initiative du Conseil d'Administration du CCAS, au bénéfice des auxiliaires de vie sociale. Ces évolutions salariales ont néanmoins eu un impact fort en termes de mouvement social de la part d'agents non bénéficiaires de ces revalorisations. Le CCAS a dû faire face à des mouvements de grève inédits qui ont mis à mal la continuité et la qualité de service dues à nos usagers.

Dans un esprit d'équité envers ses agents, le Conseil d'Administration du CCAS a en outre décidé de

rééquilibrer la situation provoquée par la réforme Ségur et de mettre en place une prime pour tous les agents exerçant en établissement social et médico-social ne pouvant pas bénéficier du CTI.

Dans la perspective de fidéliser le personnel en place et d'attirer de nouveaux agents dans le secteur de l'aide à domicile, le CCAS a créé 12 postes titulaires supplémentaires d'auxiliaires de vie sociale et transformé tous les postes permanents à temps partiel en postes à temps complet. Cette évolution sécurise les agents en termes de rémunération et de statut.

Toutes ces mesures adoptées en cours d'année 2022 auront un impact financier sensible une fois appliquées sur une année pleine.

» FORMATION ET SÉCURISATION DES AGENTS

Pour dépasser les difficultés de recrutement, le CCAS a mis en place dès 2021 un dispositif de parcours professionnel vers le métier d'aide-soignant (PPAS). En 2022, 2 auxiliaires de vie sociale ont été financées pour intégrer l'école d'aide-soignante. Les 2 agents, futurs diplômés, réintégreront le CCAS en juillet 2023 au sein du

service de soins infirmiers à domicile. Ce dispositif expérimental a obtenu en 2022 un financement de 145 000€ par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le secteur de l'aide à domicile est également fortement marqué par les accidents du travail, la pénibilité et l'usure professionnelle. En 2022, le CCAS a donc fait appel à un stagiaire en Master Ergonomie de la faculté de Médecine pour réaliser un état des lieux des risques professionnels et élaborer un plan d'actions de prévention. Le rapport montre notamment que le service d'aide et d'accompagnement à domicile comptabilise à lui seul presque la moitié des accidents de travail et de trajet alors qu'il ne représente que 30% des effectifs du CCAS. Le plan d'actions encourage notamment l'organisation de formations Acteur-Prévention-Secours (APS) à l'attention de l'ensemble des agents afin de connaître les gestes de premiers secours, savoir utiliser les aides techniques, être en capacité d'identifier les risques au domicile des usagers et savoir les prévenir. Dès le mois de mai 2022, le CCAS a recruté un prestataire habilité pour former l'ensemble de ses 110 auxiliaires de vie sociale et aides-soignants, dans une optique de prévention des risques.

» COMMUNICATION ET RÉSEAU PARTENARIAL POUR DAVANTAGE D'ATTRACTIVITÉ

Le SAAD participe également directement aux côtés des référents ressources humaines aux salons de l'emploi afin de mieux faire connaître les opportunités d'emploi, l'environnement professionnel et les perspectives d'évolution : Salon des recruteurs, Forum jobs d'été, Salon cap vers l'emploi, ou encore le forum Aide à domicile, porté par Pôle Emploi.

Cette démarche est complétée par l'extension du partenariat avec les acteurs de l'emploi et des rencontres régulières avec les organismes de formation (AFPA, CRIF, CFB, lycée François-Xavier, etc.), Pôle Emploi, Institut Régional du Travail Social (IRTS)

Le SAAD participe à l'expérimentation Pôle Emploi/CRIF : le CRIF a été missionné par Pôle Emploi pour accompagner des demandeurs

d'emploi vers une employabilité rapide dans le secteur du grand âge. Le CCAS s'est engagé dans cette expérimentation en organisant une visite des structures et une présentation des métiers puis en accueillant certaines personnes en immersion dans les établissements. Cette expérimentation sera reconduite avec un nouveau groupe en 2023.

La campagne d'attractivité sur les métiers et services à domicile lancée en janvier 2022 s'est déployée tout au long de l'année sur différents supports (affiches Decaux, encarts presse, flyers, affichages dans les services, affichage sur les manifestations publiques, dans les structures de formation comme l'IRTS). Elle a généré plusieurs articles dans la presse locale et un reportage grand format de France 3 qui a accompagné une journée durant des agents de la Direction de l'Autonomie dans leurs interventions au domicile des bénéficiaires.

» ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Le Ministère des Solidarités et de la Santé a annoncé en 2022 une réforme tarifaire des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Historiquement financés par les agences régionales de santé (ARS) selon un forfait par place, la réforme vient introduire dans le financement la prise en compte des profils des patients accueillis afin de déterminer les dotations en fonction de l'importance de la prise en soins (degré d'autonomie des patients, interventions le week-end, etc.). Dans le cadre de cette réforme, le CCAS a procédé à 2 campagnes de collecte des données selon un protocole complexe d'anonymisation des informations, transmises à l'ARS. Le nouveau mode de financement sera mis en œuvre en 2023.

« ENSEMBLE AUTOUR » : LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT AU CŒUR DE PLANOISE

Après une longue période de crise sanitaire sans rendez-vous réguliers, l'action « Ensemble autour » a pu enfin reprendre en 2022 à raison d'une activité mensuelle.

Ces rendez-vous mensuels réunissent des jeunes étudiants internationaux de l'association ESN Erasmus avec des personnes isolées du quartier de Planoise, repérées au préalable par les différents services du CCAS tels que l'Antenne Sociale de Quartier, la Maison des Séniors, le Service Soutien à Domicile et la Mission Animation Inter-âges.

L'année 2022 a permis de remobiliser les personnes âgées du quartier qui participaient jusqu'à maintenant à l'action et à repérer, par l'intermédiaire des acteurs de terrain du quartier, de nouvelles personnes, qui, du fait de la crise, ont peu ou plus de contacts avec l'extérieur.

Cette action favorise les échanges intergénérationnels et interculturels entre les participants par le biais d'un support d'animation : sortie culturelle, animation jeux, temps de convivialité...

En lien avec la résidence autonomie Les Hortensias, l'action contribue au vivre ensemble et à la cohésion sociale dans le quartier, au-delà du lien intergénérationnel et de la lutte contre l'isolement.

SANTÉ, PRÉCARITÉ MENSTRUELLE : UNE AUTRE FORME DE PRÉCARITÉ

Portée par le Services Santé Sociale et Handicap, l'action « La Lune et Elle » s'est développée en 2022 afin d'aller au-devant des femmes en situation de précarité menstruelle et d'aborder également divers sujets autour de la santé intime des femmes et de l'accès aux soins. La direction des solidarités intervenait déjà sur ce thème dans le cadre du SAAS auprès de ses publics en très grande précarité. Avec cette action, le CCAS est intervenu en d'autres lieux et auprès d'autres publics en installant des boîtes à dons, en sensibilisant les publics lors des lundis de la santé à l'Espace France Services, ou encore durant des manifestations réunissant des publics jeunes, très impactés par cette forme de précarité. Imaginée en 2020, cette démarche du CCAS a participé à la prise en compte collective d'une problématique auparavant méconnue et aujourd'hui traitée par de nouveaux dispositifs qui essaient sur le territoire et prennent le relais.

En parallèle, 240 kits hygiène homme et femme ont été distribués par les travailleurs sociaux sur les ASQ, le SAAS, et l'Agora.

Des moyens supplémentaires ont également été consacrés au Fonds Urgence Santé, augmenté de 128%, afin de renforcer l'accès aux soins notamment des jeunes précaires. La prise en charge des dettes de mutuelle a permis à un bon nombre de personnes d'éviter le non recours aux soins.

Le CCAS s'est également engagé dans les différents comités techniques du Contrat Local de Santé (CLS) et a participé au forum santé organisé par le CLS.

Le partenariat régulier avec la Direction Hygiène Santé s'est intensifié, dans les actions de prévention sur le terrain mais aussi dans les actions de communication

AXE 2

DE L'URGENCE VERS L'AUTONOMIE



Un chiffre, une information

390

personnes ont eu recours en 2022 à l'abri de nuit du CCAS, Maison Abbé Pierre ●



SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL (SAAS)

Le SAAS mobilise 20 agents dont 9 travailleurs sociaux et 4 veilleurs de nuit.

Il permet à des personnes en grande précarité, sans domicile stable, d'entreprendre ou de poursuivre un accompagnement social, de renouer avec un parcours hébergement-logement, de se domicilier et retirer du courrier. Il offre aussi la possibilité de rencontrer un médecin généraliste, une infirmière, un addictologue, ou encore les membres de l'EMPP (Equipe mobile de psychiatrie précarité) qui interviennent sur la souffrance psychique, à la fois cause et conséquence des parcours d'errance.

En 2022 ce service a effectué 17 355 visites auprès de ces publics particulièrement précaires.

Le SAAS assure également la domiciliation, compétence légale du CCAS, qui permet à ces personnes de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et accéder à leurs droits civils, civiques et sociaux.

En 2022 le SAAS a enregistré 614 domiciliations pour un total de 1022 personnes, parmi lesquelles une proportion de jeunes en nette progression.

Acteur central de la mise à l'abri des personnes sans domicile stable, le service gère l'abri de nuit des Glacis, qui dispose de 30 places pour un public masculin, et a offert 8357 nuitées sur l'année à 390 personnes différentes.

Les femmes et les moins de 30 ans sont orientés vers d'autres structures complémentaires : Foyers de Jeunes Travailleurs, la Cassotte et les Oiseaux, abri de nuit du Sacré cœur.

ACCUEIL DE JOUR ET RESTAURATION SOCIALE : LE CCAS FINANCE ET ÉTEND LA RESTAURATION SOCIALE

L'Association de la Boutique Jeanne-Antide (BJA) assure, dans des locaux mis à disposition par la Ville de Besançon au 3 rue Champrond, en vis-à-vis du SAAS, l'accueil de jour des populations en situation de précarité.

Elle organise également dans ses locaux la restauration sociale le midi, en lien avec le CCAS qui intègre dans le cadre d'une subvention globale et forfaitaire à hauteur de 203.000€ la valorisation des moyens nécessaires pour assurer cette restauration sur la base de 90 repas par jour 5 jours sur 7, hors jours fériés.

En période hivernale, la Boutique Jeanne-Antide propose également des repas le soir, le week-end et les jours fériés, exclusivement aux personnes sans domicile fixe. En 2022, le CCAS a augmenté la subvention annuelle allouée de 30 000 €, afin

d'assurer également les déjeuners des week-ends et des jours fériés du 1^{er} avril au 31 octobre.

Cette extension de service a généré 2040 repas supplémentaires d'avril à octobre 2022.

La convention de partenariat entre le CCAS et la Boutique Jeanne-Antide octroie également une subvention de 17.004€ à l'association pour l'accueil et l'orientation des publics en situation administrative précaire. Cette mission recouvre 62 domiciliations de ressortissants de pays membres ou non membres de l'Union Européenne.

Les personnes accompagnées par le SAAS sont quant à elles majeures, isolées, sans domicile stable et en situation régulière sur le territoire.



Un chiffre, une information

2040

repas supplémentaires financés par le CCAS pour les personnes sans domicile stable entre avril et octobre ●



Un chiffre, une information

2590

la veille mobile a effectué 2590 contacts dans la rue auprès de personnes sans domicile stable ●

Une infirmière dans la rue avec la veille mobile pour aller vers les personnes, prodiguer des soins, des conseils, faire de la prévention et diligenter l'orientation vers une prise en charge médicale adaptée.

► LITS HALTE SOINS SANTÉ MOBILES (LHSSM) : UNE INFIRMIÈRE EN VEILLE MOBILE

La veille mobile a, en 2022, réalisé 2590 contacts dans la rue. Pour mémoire, la veille mobile permet d'aller au-devant des publics dans la rue, offre la possibilité de réaliser chaque fois que cela est possible les démarches sur les lieux mêmes où sont rencontrées les personnes. L'idée est de prévenir les ruptures ou les non recours aux droits, avec un dispositif renforcé pendant la période hivernale.

Durant toute l'année 2022, une infirmière des Lits halte soins santé (LHSS) Mobiles, dispositif qui dépend du Service Hébergement Logement Accompagné de la Direction des Solidarités, intervient dans la rue avec l'équipe de veille mobile du SAAS deux fois par semaine et effectue, un soir par semaine, une permanence à l'abri de nuit des Glacis.

Les LHSS Mobiles permettent d'inscrire des personnes dans un parcours de soins global en amont et en aval d'une prise en charge sur les dispositifs d'hébergement et de logement. Il s'agit d'un accompagnement individuel centré sur l'éducation thérapeutique, la prévention, la réduction des risques en addiction, le maintien des liens sociaux. La mission principale est d'envisager un accueil inconditionnel

et un recours aux soins quel que soit le lieu de vie de la personne. Cette approche permet d'intégrer des personnes socialement isolées, difficiles à atteindre, vivant dans la rue ou dans des abris de fortune, en particulier les personnes en souffrance psychique ou confrontées à des problématiques d'addictions échappant à l'offre classiquement proposée.

La présence d'un professionnel de la santé sur la veille mobile permet donc une prise en charge plus rapide et adaptée aux besoins de santé : Evaluer l'état de santé et prodiguer des soins primaires, coordonner la prise en charge pluridisciplinaire et orienter vers les dispositifs adaptés, proposer des prestations à caractère social en matière d'hygiène.

Cette mission « d'aller vers » les publics les plus vulnérables est complémentaire à celle que remplissent les travailleurs sociaux qui interviennent en veille mobile ou dans l'ensemble du service, avec notamment la poursuite de la mission « accompagner vers et dans le logement ». Cette collaboration entre le social et le médical permet de bien dissocier les deux volets, de laisser chacun des professionnels intervenir dans son propre champ de compétences et d'instaurer la confiance nécessaire à une approche médicale.

UKRAINE : GÉRER UNE NOUVELLE CRISE, UNE CRISE NOUVELLE

Quelques jours après le déclenchement du conflit ukrainien, les collectivités et les associations ont été sollicitées pour accueillir des ressortissants ukrainiens. Le CCAS aux côtés des services de la Ville de Besançon, de l'Etat, du Département et de la Croix Rouge a mis en place en urgence un dispositif pour accueillir de jour comme de nuit, accompagner, héberger et orienter des personnes de tous âges, isolées, désorientées et démunies.

Le site de la Malcombe a géré les arrivées ainsi que les groupes en transit vers d'autres territoires. Le CCAS a instauré pendant plusieurs mois une astreinte permanente pour participer à la coordination du dispositif qui s'est rapidement structuré en s'appuyant sur le

Groupement de Coopération Sociale du Doubs pour assurer entrée dans le logement et intermédiation locative, tandis que les acteurs de l'aide alimentaire, de l'emploi, de l'éducation et de la santé se mobilisaient également.

Des agents de la Direction des Solidarités mais aussi de l'Autonomie ont été sollicités et le CCAS a pris à sa charge l'aide alimentaire d'urgence de plusieurs foyers en attente d'orientation ainsi que l'hébergement de majeurs isolés.

Cette action partenariale a permis d'absorber efficacement les vagues successives d'arrivées tout en garantissant la bonne prise en compte, l'accès aux droits et aux soins des réfugiés.

En 2022 plus de 1000 personnes ont ainsi été accueillies et hébergées dans le département, plusieurs centaines d'autres ont quant à elles bénéficié d'un accueil de transit. La plupart d'entre elles ont bénéficié du centre de premier accueil que le CCAS a contribué à faire fonctionner.

Le CCAS est par ailleurs engagé depuis plusieurs années dans une convention, renouvelée en 2022 avec l'Etat portant sur l'accompagnement global des réfugiés et des mesures d'accompagnement spécifique et d'intégration. Il a également accompagné la mise en œuvre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des réfugiés et demandeurs d'asile, signé entre la Ville de Besançon et l'Etat en 2022.

SERVICE HÉBERGEMENT LOGEMENT ACCOMPAGNÉ (SHLA)

» 296 PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES À L'AGORA

Le service dispose de 74 places d'hébergement et de 90 places de logements accompagnés. Ce sont 296 habitants qui ont été accueillis et accompagnés en 2022. Sur les 138 sorties du dispositif intervenues sur l'année, 78 habitants ont pu trouver une structure ou un logement adapté et 35 ont pu accéder à un logement autonome en dépit d'un contexte locatif tendu offrant peu de petits logements.

Après deux années éprouvantes pour les habitants et les agents, 2022 fût l'occasion de se retrouver sur des temps collectifs. Ainsi, 347 actions collectives ont été réalisées à l'initiative des bisontins vulnérables hébergés ou logés par le service. L'invitation d'une équipe de l'Agora aux Olympiades de la Direction de l'Autonomie a constitué un moment fort. Ces temps de partage intergénérationnels sont toujours très appréciés par les habitants de l'Agora et sont l'occasion de riches échanges

autour d'activités culturelles et sportives.

Les temps collectifs sont une force sur laquelle l'équipe s'appuie pour vivre au sein de la structure et s'ouvrir à d'autres horizons. L'accès à la culture et aux sports est un axe majeur pour les activités co-construites avec les habitants. Les visites aux musées, les sorties aux cinémas ou aux théâtres, les matchs de football, de hand-ball, les sorties à Ornans, Chailluz, Morez, Montfaucons, au lac de Saint-Point ; les cafés conviviaux, la zoothérapie, les sorties à la SPA ou au centre équestre; la réfection de terrains de pétanque, les ateliers bricolages ou jardinages, les réunions des habitants par dispositifs, les comités des habitants sont des supports pour être et vivre ensemble. Le 16 juin 2022 a eu lieu la première kermesse de l'Agora qui fut également un des temps forts de cette année 2022 où la convivialité a régné tout au long de l'après-midi pour se terminer par un concert. Les valeurs collectives du CCAS et du service font de l'accompagnement collectif un axe majeur de travail pour que les habitants trouvent ou retrouvent leur place dans la Cité.

L'année 2022 fut aussi marquée par l'accueil et l'accompagnement sur les Lits Halte Soins Santé de 4 habitants atteints de cancers à un stade avancé. Trois d'entre eux ont intégré le service des soins palliatifs, et le dernier a émis le souhait de mourir au sein de la structure. Ces situations délicates conduisent à une réflexion quant au moment opportun pour un passage de relais afin d'assurer une prise en charge médicale sécurisée mais aussi d'accompagner au mieux les équipes, dans le respect de la dignité de la personne accueillie. Plus largement, la prise en charge médicale des habitants du SHLA reste préoccupante compte tenu des délais d'attente d'admission en structure hospitalière spécialisée.

L'objectif 2023 sera de poursuivre les partenariats dans le domaine de la santé avec le CHU et plus largement avec l'Agence Régionale de Santé pour continuer à travailler ensemble, et sécuriser des parcours médico-sociaux complexes accueillis au sein du service.



INITIATION À LA BOXE ANGLAISE

Agent d'accueil à la résidence sociale l'Agora, vice-champion olympique en 2008 et champion du monde professionnel en 2015 de boxe anglaise, c'est un des agents de l'Agora qui initie les résidents à la boxe : ce programme de remise en forme à travers une discipline exigeante, dispensé par un sportif de haut niveau, offre renforcement musculaire, équilibre et confiance en eux à des personnes aux parcours de vie difficiles.

FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET LEUR MAINTIEN

ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER (ASQ)

► UNE ACTIVITÉ EN FORTE HAUSSE, DE NOUVEAUX MODES DE CONTACT

Les 4 Antennes Sociales de Quartier du CCAS couvrent l'ensemble des quartiers de la ville. Elles permettent de recevoir dans le cadre de permanences sociales sans rendez-vous les usagers qui souhaitent obtenir des informations, rencontrer un travailleur social, ou encore être orientés vers un service adapté à leurs besoins.

Outre les permanences sociales qu'elles proposent sur 9 demi-journées par semaine, elles participent sur chacun des quartiers aux projets et temps de réflexion collectifs proposés par les partenaires du CCAS. Les travailleurs sociaux sont en effet inscrits dans des actions transversales, des permanences d'accompagnements aux démarches administratives, ou des actions collectives avec les partenaires. Ils participent également à des groupes de travail en lien avec les thématiques inhérentes à leurs missions.

En 2022, les ASQ ont comptabilisé 20 363 accueils physiques et téléphoniques, en hausse près de 50% sur un an. Depuis la crise sanitaire, les contacts téléphoniques sont en constante augmentation et le public déjà accompagné sollicite plus régulièrement et plus facilement les travailleurs sociaux par téléphone.

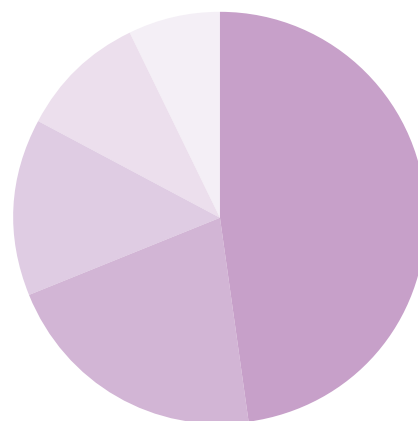
Cette tendance est amplifiée par la perception des ASQ comme service « généraliste » de quartier souvent sollicité pour des demandes sans rapport direct avec les compétences des travailleurs sociaux : coordonnées d'un cabinet médical, informations concernant les primes à la mobilité, la prime énergie...

En un an, les travailleurs sociaux y ont accueilli 1952 foyers différents dont 1878 foyers ne les ayant jamais ou pas sollicités depuis au moins 6 mois.

Ce public a bénéficié de 5568 entretiens dont 928 ont été effectués par les agents du CCAS lors de visites à domicile.

Si l'on compare les chiffres avec 2021, l'accueil de foyers différents est stable mais les modalités d'entretien ont fortement évolué avec une augmentation des visites à domicile. Cette augmentation est liée à l'âge du public suivi mais, également, au respect du protocole concernant les procédures d'expulsion qui contraignent après deux mises à disposition infructueuses à se rendre au domicile de la personne.

Accompagnement du public des ASQ



Engagé depuis 2021 dans un plan jeunes le CCAS a participé en 2022 à la création et à l'animation d'un groupe de travail « insertion » au sein de l'Union Départementale des CCAS qui a pour ambition de partager avec d'autres CCAS les bonnes pratiques et d'envisager collectivement et sur un large territoire les réponses à l'exclusion sociale des jeune adultes et à leur marginalisation.

Depuis septembre 2021, L'antenne sociale de Palente accueille une conseillère numérique dont l'activité permet d'offrir aux habitants un accompagnement individuel ou collectif afin de favoriser leur autonomie numérique. En 2022, son action lui a permis d'accompagner 333 démarches administratives, d'animer des ateliers de formation pour 27 personnes accompagnées. Elle a également contribué à la création d'outils à destination des travailleurs sociaux : mini-guides, cartes « identifiants », ou encore cartographie des lieux d'accès à un ordinateur.

ESPACE FRANCE SERVICES

» UNE DÉMARCHE PARTENARIALE PORTÉE PAR LE CCAS

L'espace France Services constitue une structure multi-partenaire portée par le CCAS s'y trouvent également l'accueil général du siège du CCAS comme de son Antenne Sociale de Quartier Planoise-Grette-Centre-Ville.

La dynamique partenariale mise en place au sein de l'Espace France Services permet à 9 associations ou services, de proposer des permanences hebdomadaires ou mensuelles. Ainsi, 166 permanences ont été réalisées par le Conciliateur de justice, le délégué de la cohésion police population, France Victime 25, le CTRC de Franche Comté, la DDFIP du Doubs, le défenseur des droits et le Point Conseil Budget.

Un nouveau partenaire, médiateur de l'emploi via Réussite emploi, organise, depuis le premier trimestre 2022 des temps d'échanges avec les usagers.

En parallèle, en utilisant la méthode de « l'aller vers, aller au-devant » le projet « les lundis de la santé » permet tous les lundis matin à des partenaires de la santé (Centre d'examen de santé, Direction hygiène Sante, CCAS) de mettre en place des sensibilisations en direction du public sur des thématiques variées. Cette année, 64 actions ont été menées et 1366 usagers sensibilisés.

» UNE ACTIVITÉ PROCHE DE LA SATURATION

L'Espace France Services est très axé sur l'accompagnement aux démarches en ligne pour lutter contre le non-recours et permettre l'accès aux droits. Avec l'accélération de la dématérialisation des démarches administratives durant et à la sortie de la crise sanitaire, la structure portée par le CCAS est venue de fait pallier la réduction des accueils physiques d'autres services publics du territoire.

35 375 démarches en ligne y ont été réalisées (contre 24 026 en 2021) par 26 734 usagers soit une augmentation de 47% sur un an. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) concentrent plus de 94% des démarches accompagnées.

L'Espace France Services a géré 62 459 demandes d'usagers, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2021. L'accueil téléphonique a connu une hausse très importante avec 20 767 appels traités contre 12 938 en 2021. Il représente 33% de la totalité des accueils assurés par la structure.

41 692 personnes ont poussé la porte de l'Espace France Services, soit en moyenne de plus de 163 personnes par jour, en nette augmentation sur 2021. Les usagers sollicitent majoritairement une aide à l'accompagnement administratif (64%) mais peuvent aussi rencontrer un travailleur social de l'ASQ (13%) ou les partenaires présents au sein de l'Espace France Services tels que CAF, CPAM, Direction de la Relation Usagers (DRU), MILO...

La gestion des rendez-vous engendre par ailleurs une organisation complexe des flux avec notamment une augmentation de 17,7% de la fréquentation des services de la DRU entre 2021 et 2022.

Une adaptation des modalités d'accueil se révèle nécessaire afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé en distinguant les usagers autonomes de ceux nécessitant un accompagnement plus important et d'apporter des réponses aux agents, qui doivent faire face à la multiplication des incivilités et aux conséquences de la réorganisation des autres opérateurs France Services.

En fin d'année 2022, il a été envisagé de faire évoluer le fonctionnement de l'Espace France Services en priorisant l'accueil et l'accompagnement des personnes les moins autonomes sur rendez-vous tout en conservant la possibilité, pour les publics autonomes, de réaliser leurs démarches sur des postes en libre-service plus nombreux.

L'enjeu est aussi de définir avec les partenaires les limites des missions des agents du CCAS au sein de France Services. Ceux-ci, souvent sollicités pour des questions en dehors de leurs champs de compétences, demeurent chargés d'un accueil généraliste de premier niveau, qui doit logiquement pouvoir s'articuler avec les nouveaux accueils mis en place par la CAF et la CPAM au 2 rue Denis Papin.



Un chiffre, une information

.....

94%

des démarches en ligne accompagnées à l'Espace France Services concernaient en 2022 la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ●

LE CCAS INTERLOCUTEUR MAJEUR DES POLITIQUES DU HANDICAP ET DE L'ÂGE

GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

► LA PAIR-AIDANCE DANS LES QUARTIERS

Soutenus par l'Agence Régionale de Santé, les deux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) portés par le CCAS et autogérés par leurs adhérents, ont vocation à lutter contre l'isolement de personnes en souffrance psychique. Ils offrent des conditions propices à l'intégration de toutes et tous dans la ville, en s'appuyant sur le principe de pair-aidance.

Accompagnés par des animateurs du CCAS, les adhérents de ces lieux associatifs définissent et conduisent collectivement des activités et des projets autour desquels se réunir et s'ouvrir aux autres.

La fin des contraintes sanitaires a permis de reprendre progressivement le fonctionnement habituel du GEM, retrouvant ainsi les chiffres de fréquentation d'avant COVID et une ouverture plus large du lundi au samedi.

Cette période a permis de renouer, renforcer ou créer des partenariats qui permettent une ouverture vers la cité. Le travail des agents du CCAS et des 33 adhérents cotisants a permis d'organiser 284 temps d'ouverture sur l'année et à 112 personnes différentes de fréquenter le GEM les Amis de Ma Rue Là.

Le GEM La Grange de Léo a quant à lui organisé 348 ouvertures collectives et accueilli près de 4500 passages sur l'année écoulée.

L'année a aussi vu l'achèvement de la réalisation du film « Le GEM Les Amis de Ma Rue Là : Un lieu pas comme les autres » qui a donné lieu à une douzaine de présentations auprès des partenaires ou du grand public. Les adhérents du GEM, déjà très actifs sur des supports radio ou podcast, ont démontré leur ressource créative pour témoigner de leur quotidien, de leurs échanges et de l'entraide au sein du groupe.

Les GEM ont retrouvé une vie associative pleine et entière avec la participation accrue des adhérents.

L'investissement des membres a généré des activités variées (culturelles, créatives, sorties, jeux, discussions, échanges...) ainsi que l'émergence d'un projet autour du sport et du bien-être au GEM, autant de prétexte aux rencontres pour rompre l'isolement.

Une implication forte dans des actions de sensibilisation aux questions de santé mentale a vu le jour, en lien avec le Conseil Local de Santé Mentale, notamment lors des SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale). Cette investissement des membres adhérents offre l'opportunité de mieux faire connaître les GEM, en particulier auprès de publics en demande et constitue en soi un projet collectif motivant et valorisant.



Un chiffre, une information

.....

29

partenaires dont 5 services municipaux ont pris part à la semaine bisontine du handicap aux côtés du CCAS ●

MISSION HANDICAP

Le CCAS se propose d'être l'interlocuteur central des services et des partenaires de la Ville de Besançon dans leurs actions touchant à la sensibilisation au handicap et à l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap, en lien avec les associations. La Mission Handicap a donc pour vocation de coordonner des actions autour des questions de handicap et de travailler à la sensibilisation des publics.

En 2022, ses actions ont touché 495 adultes et 83 enfants en milieu scolaire lors des 18 journées citoyennes de sensibilisation conduites auprès de différents publics, en lien avec des associations partenaires.

Arrivé en juillet 2022 pour une mission d'un an, un second chargé de mission, ergothérapeute de formation a

entrepris de concevoir et proposer un nouvel outil mobile pour appuyer les actions de la mission auprès de publics variés. C'est le concept de l'« escape game » ou plus exactement « serious game » qui a été retenu pour une approche à la fois innovante, ludique, évolutive et facile à mettre en œuvre. Il sera mis en œuvre dès le second semestre 2023.



Manifestation alternative à la biennale du handicap, pilotée par la Mission Handicap avec 29 partenaires dont cinq services municipaux, cette semaine a déroulé 30 séquences réunissant grand public, acteurs ou témoins des questions qui touchent toutes les formes de handicap : expositions, conférences, manifestations - y compris sportives - gratuites destinées à sensibiliser le public et à inclure davantage les personnes porteuses d'un handicap. Le temps d'ouverture a eu lieu au cinéma Mégarama Beaux-Arts par

la projection d'un court métrage retraçant les actions municipales en faveur des Bisontines et Bisontins, suivi d'un film.

Un challenge accessibilité diffusé sur les réseaux sociaux a permis à 26 participants de recenser 368 lieux publics et commerces accessibles à Besançon. L'opération a donné l'occasion montrer une ville plus inclusive, plus accessible. Elle a aussi offert la possibilité de venir enrichir les travaux de la commission intercommunale d'accessibilité,

portée par la Mission Accessibilité du CCAS, en transmettant les données recueillies à la commission et plus particulièrement aux membres du groupe d'experts d'usage représentant les cinq familles de handicap ainsi que les seniors.

Cette semaine s'est prolongée en décembre par une participation au Téléthon en partenariat avec le club d'escalade « Entre temps ».

MISSION ACCESSIBILITÉ

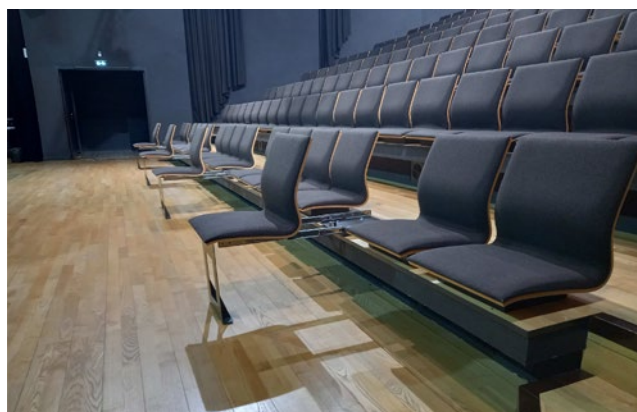
» FÉDÉRER LES ACTEURS AUTOUR DE L'EXPERTISE D'USAGE

Intégrée à la Direction de l'Autonomie, la mission coordonne les travaux de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) et soutient le travail du Groupe d'Experts d'Usage dans son rôle de conseil et d'évaluation des programmes et travaux d'accessibilité. L'expertise d'usage conduite par les associations bisontines représentant le handicap et les aînés et conjointement membres de la CIA est une spécificité bisontine.

Elle a ainsi pu conduire à créer en 2022 un équipement innovant : un dispositif de siège coulissant qui permet aux personnes en fauteuil roulant d'être pleinement intégrées au public et de rester en compagnie de leurs proches dans une salle de spectacle. Ces démarches se font en partenariat étroit avec les services, notamment techniques, de la Ville et de Grand Besançon Métropole.

L'avis de ce Groupe d'Experts d'Usage, recueilli le plus souvent en amont des travaux par les différentes Directions opérationnelles, est essentiel pour répondre à une accessibilité réglementaire qui soit réellement tournée vers l'usage, pour une ville ouverte au plus grand nombre.

La Mission Accessibilité publie annuellement un rapport d'accessibilité qui présente l'état de mise en accessibilité, des travaux conduits notamment sur les voiries, les équipements et bâtiments recevant du public à l'échelle du Grand Besançon. Le rapport résume aussi les actions conduites et les évolutions constatées dans les domaines de la petite enfance, l'éducation, l'emploi, le sport, la culture, les loisirs et la vie de la cité.



LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Le CCAS est particulièrement impliqué dans le Conseil Local de santé Mentale du Grand Besançon (CLSM) puisqu'il porte avec le Centre Hospitalier de Novillars cette instance centrale de mobilisation et de coordination de l'ensemble des acteurs de la santé mentale.

Au sein du CLSM, la « cellule situations complexes » est un outil opérationnel de coordination qui démontre l'importance de disposer sur notre territoire du seul CLSM du département.

L'année 2022 a en effet été marquée par une augmentation significative du nombre des sollicitations adressées à la cellule : 93 situations différentes présentées, soit près de deux par semaine et 16 de plus qu'en 2021.

Outre l'augmentation de leur nombre, les situations nécessitent pour la plupart un niveau d'implication avancé de la cellule, à savoir l'organisation de réunions de synthèses réunissant les partenaires directement concernés par la situation et un travail de coordination direct.

Au quatrième trimestre 2022, la cellule ne pouvant plus prendre en charge de nouvelles sollicitations, les membres du comité de pilotage ont sollicité un renfort en moyen humain, soutenu financièrement par l'Etat (DDESTPP).

16 débats mouvants sur la santé mentale ont été organisés auprès de publics différents, parmi lesquels les administrateurs du CCAS lors d'un séminaire consacré à la santé mentale.

Le débat mouvant offre l'occasion d'aborder toutes les dimensions de la santé mentale (prévention, signaux d'alertes, soins, soutien associations de patients...etc) et de mieux comprendre les enjeux à travers les témoignages. L'exercice repose sur la participation active et vise à déconstruire les idées reçues sur la question. Il a également impliqué des professionnels, à l'instar des agents Kéolis, des associations, des étudiants ou des lycéens. La particularité de cette action réside dans son animation opérée systématiquement par des partenaires du soin, des membres du CLSM et des personnes directement concernées par un parcours en santé mentale.

2022 a vu le lancement de la campagne d'information « Salut comment vas-tu ? » visant à promouvoir les ressources en santé mentale disponibles sur le site besancon.fr. 4 visuels évoquant 4 types de ressources différentes disponibles ainsi qu'une carte de visite avec un QRcode servent désormais de support à toutes les actions.



SAVOIR +
pour accéder
à l'onglet
santé mentale,
scanner
le QR code



La communication autour de cet outil a permis tripler la fréquentation du site, avec un pic significatif pendant les Semaine d'Informations sur la Santé Mentale (SISM).

L'animation de l'action « Salut comment vas-tu ? » sur le quartier de Planoise a provoqué rencontres et échanges sur la santé mentale avec une centaine d'habitants du quartier. Déployé auprès des étudiants bisontins à deux reprises, cet outil expérimental évolue afin de toucher le plus grand nombre de personnes.

L'ESCAPADE

» ACCUEIL DE JOUR, RÉPIT POUR LES AIDANTS

L'Escapade est un accueil de jour du CCAS, destiné à toute personne en perte d'autonomie, notamment aux personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer.

En assurant la prise en charge à la journée, depuis le domicile des personnes et en les accompagnant, le CCAS apporte également un répit aux aidants et a ainsi assurée 1949 journées d'accueil sur l'année pour 58 usagers différents.

Les activités socialisées ont un effet bénéfique sur l'état de santé des seniors et sur le retardement du vieillissement cognitif. L'accueil de jour l'Escapade propose travaux manuels, sorties, activités musicales et animations. La structure innove par l'introduction de la médiation animale, technique probante de stimulation et de sensibilisation des personnes accueillies.



Un chiffre, une information

1949

journées d'accueil en 2022 pour des personnes en perte d'autonomie atteintes de troubles cognitifs ●

MAISON DES SÉNIORS

La Maison des Séniors est un Centre Local d'Information et de Coordination en centre-ville qui s'adresse à tous les habitants pour les accompagner et les orienter sur les questions relatives à l'avancée en âge. Elle bénéficie du soutien du Département du Doubs, de la conférence des financeurs, du GIE Impa, d'AG2R la Mondiale pour proposer de nombreux services et actions au sein de la structure mais aussi à domicile.

» LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Avec le réseau Prévenance géré par la Maison des Séniors, ce sont tous les bisontins et bisontines qui sont invités à lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, par des visites ponctuelles pour bavarder ou se balader, apporter des livres. Les bénévoles du réseau bénéficient de l'accompagnement du CCAS et de formations spécifiques que les plus jeunes peuvent notamment valoriser dans leurs orientations professionnelles.

» VIGILANCE CANICULE

La prise en compte des risques que le changement climatique fait peser sur les personnes fragiles s'inscrit dans la démarche de résilience et les objectifs de développement durable auxquels le CCAS se consacre.

Chaque année, la Maison des Séniors assure un dispositif de prévention et de vigilance en prévision d'une éventuelle période de canicule, entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. Lors de chaque alerte canicule, en étant inscrits sur le registre nominatif des personnes fragiles et isolées, les bisontins de plus de 65 ans ou en situation de handicap bénéficient gratuitement de contacts réguliers, voire quotidiens, de conseils et si nécessaire d'assistance. Le CCAS appuie ce dispositif par des actions de communication multi-supports incitant les personnes fragiles à s'inscrire et relayant les conseils pour se protéger des fortes chaleurs.



► PERMANENCES CONSEILS

La Maison des Séniors accueille également des associations au service des Bisontins et Grand Bisontins, à l'exemple de l'UDAF du Doubs qui propose un point Conseil Budget Grand Besançon, tous les premiers mercredis du mois pour prodiguer des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés, répondre aux questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin les solutions lors de situations financières difficiles. Le Centre Technique Régional de la Consommation Franche-Comté, assure quant à lui une nouvelle permanence gratuite et ouverte à tous, chaque mois.

► AIDE AUX AIDANTS

De nombreux proches aidants se sentent stressés, culpabilisés voire épuisés car ils ne connaissent pas toutes les structures et solutions disponibles pour les soutenir. La Caravane «Tous aidants» de La Compagnie des Aidants propose d'aller au-devant des aidants afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées.

À cette occasion du passage de la caravane «Tous Aidants» en octobre à Besançon, les services du CCAS ont été présents durant trois jours sur l'espace public pour informer et échanger avec le plus grand nombre autour des solutions d'écoute destinées aux proches aidants, comme proposé à la Maison des Séniors, ou des solutions de répit, comme l'Escapade, structure du CCAS.

► INFORMATIONS RETRAITE

Outre son travail d'information au quotidien, la structure du CCAS porte également le forum «préparer et bien vivre sa retraite». Organisé au Kursaal il a réuni associations, institutions et caisses de retraites, afin de répondre aux questions des futurs retraités sur les incidences administratives et financières, la santé, ou encore sur la question du temps libre en perspective de ce changement de vie que constitue la retraite.

► SOCIO-ESTHÉTIQUE

La Maison des Séniors, en partenariat avec La Tente Beauté Mobile Besançon, a proposé gratuitement aux Bisontins et Bisontines de 60 ans et plus des ateliers animés par une socio-esthéticienne afin de mieux prendre soin de soi.

► SEMAINE BLEUE

En octobre, dans le cadre de la semaine bleue et des nombreuses animations et expositions organisées par la Maison des Séniors et la Mission Animation Inter-âges du CCAS, les ateliers d'initiation ont rencontré un vif succès auprès de toutes les générations. Lien social, solidarité, inclusion... cet événement reflète l'esprit des semaines bleues bisontines : créer des moments privilégiés entre toutes les générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « anciens » dans notre société. Un rallye intergénérationnel et des visites de sites sur le thème de l'eau se sont inscrits dans le programme de la Semaine Bleue bisontine qui avait en 2022 pour thème l'environnement. Le succès de ces propositions de la Direction de l'Autonomie a démontré l'intérêt que portent les Séniors aux questions environnementales.

► RENDEZ-VOUS DE L'ÂGE

Avec pour thématique «Le Voyage», l'édition 2022 de ce rendez-vous du CCAS a réuni 1668 séniors à Micropolis. La journée était organisée avec le soutien financier du partenaire AG2R LA MONDIALE Bourgogne Franche-Comté et l'aide active de nombreux services du CCAS, des élèves de BTS SP3S du Lycée Pergaud et de l'IME de la Fondation Pluriel. Services de la Démocratie participative et des activités périscolaires de la Ville de Besançon, Ginko et associations ont participé à enrichir l'offre d'information pour proposer une ville où il fait bon vivre à tout âge. Conférences, déjeuner convivial et quizz avec le public ont rythmé une journée clôturée par un concert de l'Orchestre d'Harmonie La Concorde de Saint-Ferjeux particulièrement applaudi.



En 2022, la Maison des Séniors du CCAS a fait partie des premières structures Ville de Besançon - CCAS - Grand Besançon Métropole, auditées et labélisées Marianne Service Public+. Ce processus d'audit, pour la première fois mené avec l'appui «d'usagers mystères», Bisontins volontaires pour accompagner la démarche d'audit, a salué un excellent niveau de qualité, notamment de l'accueil.



MISSION ANIMATION INTER-ÂGES

» MARCHE, JEUX, SPORT, SANTÉ, NATURE, À FOND LA FORME !

Le CCAS porte depuis 2021 un service qui s'est structuré pour intervenir en complément des autres services de la Direction de l'Autonomie dans le « bien vieillir » à domicile. Ses animateurs accompagnent des personnes âgées chez elles ou lors de sorties.

Parmi les personnes qui bénéficiaient régulièrement en 2022 des animations du service, nombreuses sont celles qui sans cet accompagnement ne seraient plus en mesure d'avoir des activités de loisirs en dehors de leur domicile : ateliers théâtre, activité physique adaptée, socio-esthétique, jeux.

La marche intergénérationnelle a été organisée par la Mission animation inter-âges du CCAS de Besançon en partenariat avec de nombreux partenaires dont la Maison des Seniors et la Direction Hygiène Santé de la Ville de Besançon. Dans le cadre de la journée européenne de la solidarité et de la coopération entre générations, quel que soit l'âge, le handicap, la culture, et fait se rencontrer les personnes autour d'une activité adaptée à chacun dans un esprit convivial et « sport-santé ».

Chaque année, un nouveau lieu est choisi pour permettre aux marcheurs de « revisiter leur ville » et d'enrichir leurs connaissances. L'édition 2022 a permis de découvrir le quartier nouveau et méconnu des Hauts du Chazal.

En mai 2022, les Olympiades des résidences autonomie sur le thème « Odyssée de l'espace » ont réuni 7 équipes dont une par résidence autonomie, une équipe de la Résidence Sociale l'AGORA, une équipe Maison des Seniors et Mission Animations Inter-Âges, autour de cette compétition conviviale dont la finale a été organisée à la Maison de Quartier de la Grette. Cette manifestation intergénérationnelle a réuni plus de 110 personnes et a suscité cette année un partenariat important avec le Lycée professionnel Sainte Famille.

Cette implication de la Direction des Solidarités ainsi que des participants extérieurs, a prouvé combien les seniors, habitants ou non des structures du CCAS restent ouverts sur la ville et l'échange avec les autres. Après un spectacle offert par l'Orchestre d'Harmonie La Concorde de Saint-Ferjeux, la journée s'est achevée avec une remise des prix couronnée d'un flashmob des participants.



Un chiffre, une information

.....

180

séances d'activités physiques adaptées dans les quartiers proposées par la mission d'animation inter-âge en 2022



LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

» OUVERTES SUR LES QUARTIERS ET PORTÉES PAR LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Lauréates en 2021 du concours du Réseau Francophone Villes Amies des aînés dont le thème était « Des habitats pour des vieillissements », les résidences autonomie du CCAS ont bénéficié en 2022 de l'éclairage du média spécialisé Territoires Audacieux qui a réalisé un reportage sur le lien intergénérationnel entretenu au sein de ces structures. Notamment à la résidence les Hortensias où, pour faciliter les échanges intergénérationnels, le CCAS propose aux jeunes une exonération des charges (eau, électricité...) en échange de 10 heures d'activités par mois avec les personnes âgées.

Les résidences Huot et Marulaz ont quant à elles accueilli des jeunes locataires étudiants du Lycée Saint-Jean ou membres du réseau Erasmus. Des étudiants étrangers en stage au Centre de Linguistique Appliquée sont également venus pour échanger avec les habitants de la résidence Marulaz.



Savoir qu'il y avait des jeunes au-dessus m'a motivée et attirée. Je me suis dit :

« Je vais croiser des jeunes et je ne vais pas être coupée entièrement »

Henriette, habitante en résidence autonomie

» NOUVEAU PARTENARIAT INTERGÉNÉRATIONNEL

Les jeunes services civiques du programme Booster d'Unis cité sont intervenus en 2022 au cœur des résidences autonomie du CCAS. Dans le cadre de leur mission Solidarité Séniors, ils ont participé, aux côtés de la Mission animation inter-âges du CCAS, à des activités en commun avec les habitants. Ces échanges permettent d'enrichir la vie de la résidence et de maintenir les liens intergénérationnels indispensables pour éviter l'isolement social des séniors. Ils apportent également beaucoup aux jeunes engagés dans la mission de service civique qui développent aptitudes relationnelles, ouverture sur l'autre et découverte des missions et métiers du CCAS.

» LES CÈDRES ONT 50 ANS

La résidence autonomie les Cèdres, la structure de 80 appartements intégrée dans le quartier de Montrapon depuis 1972 a célébré ses 50 ans d'existence lors d'un moment convivial et musical avec les résidents. L'occasion de se replonger dans les images d'archives et de voir

l'évolution de la résidence depuis les années 70, alors que s'est développée en 2022 une campagne de rénovation et de reconfiguration de ses appartements. Le CCAS a entrepris, en fin d'année 2022, la rénovation d'une dizaine de logements au sein de la résidence, pour améliorer leur confort et les moderniser, notamment avec la création d'un coin nuit séparé de la pièce de vie. Ces travaux se poursuivront en 2023.

» MÉDIATION ANIMALE

Afin d'inclure chaque résident dans une dynamique de lien social, la résidence autonomie le Marulaz a proposé des ateliers de « médiation par l'animal ». Ces séances animées par une intervenante spécialisée, ont particulièrement touché les résidents les plus isolés. Ces rendez-vous, en petits groupes, ont permis de créer un climat de confiance. La présence apaisante de l'animal a contribué à éveiller les sens, notamment celui du toucher, par les caresses.

Cette approche innovante et très positive est également pratiquée à l'Escapade ou au sein de la Direction des Solidarités, à l'Agora.



Un chiffre, une information

.....

46 000

Les restaurants des résidences autonomie sont ouverts à leurs résidents ainsi qu'à leurs visiteurs, mais aussi aux séniors habitants du quartier. En 2022 la cuisine centrale et les équipes des résidences autonomie du CCAS y ont servis plus de 46 000 repas ●



OPTIMISER MOYENS, RESSOURCES ET PATRIMOINE POUR PERENNISER L'ACTION DU CCAS

RÉSIDENCES AUTONOMIE : ADAPTER UNE OFFRE ANCIENNE À UNE DEMANDE NOUVELLE

› MUTATIONS

En proposant dès le début des années 60 les premiers logements foyers de France, devenus depuis résidences autonomie, le CCAS s'est inscrit dans une politique de l'âge volontariste en proposant des solutions novatrices et adaptées aux attentes et aux ressources des seniors. Dans un contexte de fortes mutations, tant sociologiques que démographiques, la question de disposer de structures anticipant les besoins des nouvelles générations se fait de plus en plus pressante.

En effet, l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée par le CCAS, corroborée par les statistiques nationales, annonce un accroissement massif des 75 ans et plus, la population bisontine issue du baby boom. Ce basculement démographique, déjà entamé, signifie qu'à l'horizon 2030, Besançon comptera dans cette classe d'âge 4000 personnes de plus qu'elle n'en comptait en 2020. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2050 pour atteindre 10.000 personnes supplémentaires. Il se trouve que 75 ans correspond à l'âge moyen d'emménagement en résidence autonomie.

Cette simple donnée démographique se conjugue avec des changements significatifs de comportements, d'habitudes de vie et de modes de consommation propres à une génération très différentes de celles nées avant le baby-boom : ces nouveaux seniors souhaitent se maintenir plus longtemps à domicile, conserver mobilité et autonomie.

Partant de ces éléments, la poursuite de l'engagement du CCAS dans une offre de services dédiée aux seniors bisontins et n'excluant pas les plus précaires, révèle la nécessité d'analyser et d'anticiper les évolutions nécessaires.

L'irruption de la crise sanitaire a par ailleurs fortement influé sur cette question. La suspension de tout emménagement en résidence autonomie durant une longue période, les contraintes sanitaires appliquées à ces structures et la perception globale du confinement dans ses aspects matériels et humains, plus difficilement vécus par les personnes âgées, ont contribué à amplifier et accélérer l'évolution des seniors vis-à-vis de l'offre de services à domicile ou en résidence.

Le taux d'occupation des cinq résidences autonomie du CCAS qui s'élevait en moyenne à 94% sur la période 2017-2019 s'est brusquement dégradé à compter de la crise sanitaire pour se stabiliser à 74% fin 2022.

Cette tendance, observée dans d'autres territoires n'a pas été infléchie au sortir de la crise sanitaire, ni corrigée malgré les différentes actions de communication ⁽¹⁾, la poursuite de l'entretien et de la rénovation du parc d'appartements dans les résidences.

Cette vacance nouvelle a renforcé les questionnements quant aux modèles existant et à son devenir. Elle a également généré un impact financier conséquent qui modifie les projections budgétaires sur les années à venir et compromet à terme les capacités d'investissement du CCAS.

Une réflexion engagée dès 2018 mais suspendue par la crise sanitaire a été reprise courant 2021. Elle a été menée activement durant toute l'année 2022 afin d'envisager l'évolution des résidences autonomie.



Un chiffre, une information

4000

En 2030 Besançon comptera 4000 personnes supplémentaires âgées de 75 ans et plus, âge moyen d'emménagement en résidence autonomie ●

⁽¹⁾ lire : Axe 6 « Faire savoir et valoriser l'action du CCAS » page 32

Elle a été conduite par les services et les administrateurs, parmi lesquels des membres des conseils de vie sociale des résidences autonomie. Ils se sont appuyés sur des consultations et les expériences de différents partenaires et acteurs des politiques de l'âge et de la gérontologie : CCAS d'autres territoires, UDCCAS et UNCCAS, Département du Doubs, cabinet conseil spécialisé, opérateurs commerciaux, mutualistes ou associatifs, mais aussi différents rapports nationaux récemment publiés et portant sur la question de l'adaptation de la société au vieillissement de la population ⁽²⁾.

Le CCAS a ainsi organisé lors du forum Lundisociable 2022 une table ronde réunissant des opérateurs du logement inclusif et intergénérationnel. Il a participé à l'organisation du forum

« Opportunités Séniors » avec le Pôle de Gérontologie et d'Innovation de Bourgogne Franche Comté à Besançon en septembre 2022. Ces rencontres ont alimenté les échanges et la réflexion.

A l'automne, un séminaire a réuni les administrateurs et les services du CCAS, dont les responsables des résidences autonomie.

Il a conduit, en lien avec l'offre globale de services de la Direction de l'Autonomie à poser un diagnostic et à proposer de perspectives d'évolution du schéma directeur immobilier des résidences autonomie, à savoir la stratégie que doit adopter le CCAS à moyen et long terme vis-à-vis des cinq résidences qu'il gère et qui pour deux d'entre elles sont sa propriété.

⁽²⁾ Scanner le QR code pour consulter le rapport Broussy « nous vieillirons ensemble, 80 propositions pour un nouveau pacte entre générations » rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique

<https://filieresilvereconomie.fr/dmediafiles/biblio/Rapport%20Broussy%20-%20Mai%202021.pdf>



» DIAGNOSTIC

Le travail ainsi mené a en tous points confirmé que la transition démographique engagée oblige à agir pour correctement anticiper les années à venir.

Parallèlement à une offre privée de résidences services récemment développée sur le territoire urbain mais aussi périurbain du Grand Besançon mais n'offrant ni les mêmes services, ni la même tarification sociale, des points fondamentaux ont été affirmés :

En premier lieu, la mission essentielle de maintenir des tarifs accessibles socialement aux personnes à faibles ressources, tout en préservant la mixité sociale et en développant davantage la dimension intergénérationnelle dans les résidences autonomie.

Des éléments techniques ont été dégagés afin de faire correspondre l'offre aux besoins : l'avantage d'une présence humaine 24h/24, des équipements comme les ascenseurs dont le nombre doit être augmenté pour davantage de confort et d'attractivité des résidences. L'enjeu de l'accessibilité, de la proximité des transports en commun, des commerces et de l'offre de soins est identifié.

Le séminaire a également préconisé de poursuivre la rénovation de résidences construites entre 1963

et 1976 : performances thermiques, adaptation des espaces de vie commune, accessibilité mais aussi travail d'ergonomie et de rénovation des parties privatives avec la création d'espaces « nuit » dans les plus petits appartements...

» PERSPECTIVES

Ces constats et préconisations permettent aux administrateurs du CCAS de pouvoir se prononcer dès le premier trimestre 2023 sur l'adaptation et l'évolution du patrimoine immobilier et de l'offre de services que constituent les résidences autonomie.

Les perspectives posées sont celles de pouvoir renouveler l'offre en disposant de structures attractives et porteuses d'innovations sociales et environnementales, afin de correspondre aux attentes actuelles et futures des séniors bisontins et de conserver au CCAS sa capacité d'investir dans des projets innovants au service de la population.

Outre la rénovation d'appartements avec création de coins nuit, le CCAS a poursuivi en 2022 les travaux de modernisation de ses résidences : Le CCAS a procédé au remplacement des portes automatiques de l'entrée de la résidence autonomie Les Lilas. Cette nouvelle installation a permis d'améliorer la performance thermique de l'accueil et de renforcer la sécurité



des bâtiments, puisque les agents peuvent réaliser un contrôle visuel via le téléphone, avant l'ouverture des portes à distance. L'interphone a également été équipé d'une boucle magnétique, dans une démarche d'accessibilité. Ce projet a été financé par la Carsat Bourgogne – Franche-Comté, dans le cadre d'un appel à projets auquel le CCAS a candidaté.

D'autres travaux ont été réalisés dans les résidences autonomie pour maintenir en bon état le patrimoine. Il s'agit notamment remplacement des canalisations d'eaux usées dans 3 résidences autonomie. Là encore, le CCAS a bénéficié de l'appui de la Carsat.

ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES, SOUTIEN À L'INSERTION

Les achats du CCAS s'inscrivent dans le cadre du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), adopté en 2021 par le CCAS, la Ville et GBM.

Pour la deuxième année de mise en œuvre, plusieurs données sont à retenir :

En 2022, sur les 6 marchés de 90 000 € et plus attribués, tous comportaient une disposition environnementale et/ou sociale, soit un taux de 100% de « marchés clausés ». Il s'agit des marchés de travaux pour l'opération de rénovation du siège social.

Sur ces 6 marchés 4 lots ont été attribués aux entreprises implantées dans le Grand Besançon et 100% des lots attribués à des entreprises de la Région Bourgogne Franche Comté.

En matière d'insertion, 990 heures d'insertion ont été imposées dans les marchés attribués par le CCAS en 2022. Concrètement, ce sont plus de 4 519 heures d'insertion qui ont été effectuées en 2022, correspondant à 2,8 ETP (équivalent temps plein) pour 150 bénéficiaires.

A noter également que le nouveau marché de fournitures de repas a débuté en 2022. Ce marché comporte une clause environnementale qui exige une augmentation des produits durables (commerce équitable, circuit court, issus de l'agriculture biologique...). Le prestataire a également pour obligation de proposer aux bénéficiaires un menu végétarien une fois par semaine.



Un chiffre, une information

150

Le CCAS, dans ses marchés attribués en 2022, a imposé à ses prestataires des clauses qui ont bénéficié à 150 personnes en insertion par l'emploi ●

RÉACTIVITÉ ET PROXIMITÉ POUR LES RESSOURCES HUMAINES DU CCAS



Le CCAS bénéficie des compétences et de l'ingénierie d'un pôle Ressources Humaines mutualisé avec la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole. Mais afin de gérer les besoins en proximité des agents du CCAS, référents Ressources Humaines traitent au quotidien les candidatures, en particulier celles portant sur les métiers assurant les services à la personne, actuellement en tension.

Les référents gèrent chaque année plusieurs centaines d'entretiens téléphoniques, préalables à un entretien de recrutement qui sera mené conjointement avec le service pourvoyeur du poste. Ils établissent les propositions d'engagement, de renouvellement de contrat et suivent au quotidien les dossiers de l'ensemble des agents.

Ce traitement assuré en proximité des services et des candidats permet d'accroître la réactivité face à des besoins toujours changeants en raison notamment des fréquents remplacements rendus nécessaires par des absences ou des congés. La continuité et la qualité du service aux bénéficiaires, parmi lesquels des personnes âgées isolées à domicile, sont ainsi assurées.

RÉNOVATION DU SIÈGE : LE CCAS S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Situé dans un bâtiment livré en 1982, le siège du CCAS accueille en permanence plus de 90 agents du CCAS. Il est partiellement utilisé par des structures partenaires du CCAS, notamment un centre d'examens de santé de la CPAM, ainsi que par les services techniques de la Ville de Besançon. Il reçoit en outre plus de 50.000 visiteurs et usagers par an. Aucune rénovation globale du bâti et de l'organisation des locaux n'ayant été réalisée durant ces quarante années d'utilisation, à l'exception du réaménagement du rez-de-chaussée en 2017 en vue de la création de la MSAP et de la salle « Maison du Projet », des travaux actés avant la crise sanitaire ont débuté en 2022 pour répondre à plusieurs objectifs, notamment liés aux enjeux de développement durable :

- Atteindre en partant d'un bâtiment aux performances thermiques insuffisantes, une isolation thermique globale par l'isolation des façades, de la toiture et par le remplacement des menuiseries extérieures. A l'issue des travaux, cet immeuble qui totalise une surface de 4000m² répondra au standard « Effilogis performance rénovation » qui est supérieur à la norme BBC. L'isolation des façades est réalisée à partir de matériaux bio-sourcés. Ce volet des travaux a fait l'objet d'une subvention de la Région Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 400 000 €.
- Améliorer le cadre de travail des agents et d'accueil des visiteurs et usagers, tout en réorganisant les espaces de travail en prenant en compte les évolutions en matière d'ergonomie et d'organisation du travail.
- Diminuer les coûts de fonctionnement du bâtiment avec l'installation en toiture de 66 panneaux photovoltaïques et la rénovation de l'installation électrique, par le remplacement notamment des luminaires avec option de gradation.

En outre, cette opération coïncide avec le lancement opérationnel du NPNRU touchant Planoise, les premiers immeubles déconstruits à compter de l'été 2022 jouxtant précisément le siège du CCAS. Un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage est apporté par la Direction Architecture et Bâtiments de Grand Besançon Métropole pour suivre ces travaux qui s'effectuent en site occupé et se poursuivront durant toute l'année 2023.



SIMPLIFICATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

C'est désormais directement en ligne, via une plateforme commune au CCAS, à la Ville et à Grand Besançon Métropole, que les associations peuvent déposer leurs demandes de subventions auprès du CCAS.

Cette dématérialisation des demandes a pour avantage de simplifier les démarches pour les associations puisque les informations saisies, sous la forme de la création d'un profil association, sont enregistrées, évitant ainsi une nouvelle saisie lors de prochaines demandes. Les associations ont immédiatement adhéré à cette procédure qui simplifie leur travail comme celui des services.

AXE 6

FAIRE SAVOIR ET VALORISER L'ACTION DU CCAS

UN CCAS NÉ EN 1972

Ce cinquantenaire, célébré avec les agents, les élus et les partenaires au Kursaal a été l'occasion de rappeler que Besançon avait été l'une des premières villes françaises, sinon la première, à se doter un Centre Communal d'Action Sociale. L'évènement a donné lieu à la réalisation d'un film documentaire et un livre qui retracent l'évolution des besoins sociaux et des réponses qui ont pu être apportées depuis la Révolution et jusqu'aujourd'hui à Besançon, reconnue depuis des décennies ville porteuse d'innovation sociale. Une soirée pour mettre en perspective passé, présent et avenir de l'action du CCAS, et rendre hommage aux élus, administrateurs, agents et partenaires qui font et ont fait vivre le CCAS depuis plus de cinq décennies, et particulièrement au premier d'innover, Henri Huot, créateur du CCAS, élu poussé par la volonté d'innovation.

Une exposition de photographies d'hier et d'aujourd'hui a également été présentée pour retracer une histoire qui s'écrit chaque jour et mesurer les évolutions successives. Elle a ensuite été exposée au centre administratif municipal.

Accéder au film des 50 ans du CCAS Scanner le QR Code

<https://www.youtube.com/watch?v=LPk4zaDF8KM>



LUNDISOCIABLE

» PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, ACCESSIBILITÉ, INSERTION SOCIALE : LE LOGEMENT AU CŒUR DES ENJEUX DE L'INNOVATION SOCIALE

Le Forum de l'innovation sociale lancé en 2019 a connu en 2022 sa seconde édition organisée hors contraintes sanitaires. Consacré au logement, il a été parrainé cette année par la Fondation Abbé Pierre. Au 15e anniversaire de la disparition de son créateur, il apparaissait important de saluer son engagement et son rôle, ainsi que celui de la fondation qui continue à porter son action. Deux délégués nationaux de la Fondation sont intervenus pour présenter leur action et participer aux échanges avec les différents acteurs et le grand public. Bailleurs sociaux, élus, associations, agents du CCAS et du Département, techniciens de la Ville de Besançon et du Grand Besançon Métropole ont pu échanger autour de 5 tables rondes et décliner les grands enjeux d'innovation sociale liés au logement : agir contre la précarité énergétique, logement accessible et adapté, logement inclusif face au vieillissement de la population ou à la grande précarité. 17 partenaires associatifs ou institutionnels ont animé des stands pour présenter leurs actions et créer de nouveaux contacts.

» UN NOUVEAU TEMPS DE RENCONTRE COMPLÈTE LE FORUM

Le Forum organisé sur une demi-journée s'est articulé pour la première fois avec les rencontres associatives du CCAS qui se sont tenues le matin. Cette nouveauté répond à une demande exprimée par les associations bisontines du champ de l'action sociale lors de la consultation menée par le CCAS en 2021 dans le cadre de l'écriture de son projet social. Rejoint par plus de 60 représentants d'associations, ce temps de rencontre constitue une opportunité de faire du lien entre les associations et le CCAS, entre les associations elles-mêmes. En amont du forum, présentation de l'ABS, échanges avec les élus et la Direction Générale, évocations des projets et des difficultés, constituent un exercice précieux pour que le CCAS puisse animer et dynamiser l'action sociale à Besançon.

Organisé dans l'objectif premier de renforcer la ressource partenariale pour dynamiser l'innovation sociale, le forum Lundisociable se construit sur une volonté de mettre en valeur l'ensemble des acteurs en impliquant fortement les trois entités, Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole, et CCAS. L'intégralité des échanges est disponible sur la chaîne Youtube du CCAS.

VALORISER LES MÉTIERS, VALORISER LES SERVICES

» UNE CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ QUI RAPPELLE LES VALEURS FONDAMENTALES DU CCAS

Lancée dès janvier 2022 sur les autobus Decaux, des encarts dans la presse et différents supports pérennes, la campagne de communication, dans la continuité du travail engagé en 2021, a contribué à promouvoir les métiers du CCAS, en particulier les métiers de l'aide à la personne et de l'intervention à domicile. Des métiers essentiels et porteurs de sens, de valeurs humaines et de solidarité auxquelles la Ville de Besançon et son CCAS sont très attachés. Des métiers qui bénéficient au CCAS de nettes évolutions et revalorisations (lire p. 13) de nature à offrir un cadre de travail adapté et attentif aux agents comme aux usagers.

La campagne a également promu la qualité et la richesse des services rendus aux habitants dans la démarche spécifique de service public que porte historiquement le CCAS : continuité de service, accessibilité au plus grand nombre et tarifs sociaux

pour les services à domicile comme pour les résidences autonomie.

Pour contrer les difficultés éprouvées par certaines résidences autonomie à retrouver un taux d'occupation similaire à celui d'avant la crise sanitaire, cette campagne d'attractivité du CCAS a été soutenue par des actions récurrentes spécifiques à cette offre de logement que le CCAS propose aux seniors bisontins depuis près de 60 ans.

Distribution de flyers (dont plus de 10.000 dans le quartier Saint Claude), publications pluri-hebdomadaires sur les réseaux sociaux ayant touché plus de 100 000 personnes, annonces en ligne sur les sites spécialisés, contacts presse, reportages radio et télévisés sur site ont été soutenus par la campagne de la Ville de Besançon « Besançon agit pour ses habitants ».

Issue des publications « portraits d'agents » diffusées sur les réseaux sociaux en 2021, le CCAS, avec le soutien du Service Communication de la Ville de Besançon, a présenté au sein de cette campagne une exposition au sein de la Maison France Services à Planoise. Plusieurs

agents ont participé à l'exercice, en revenant sur leur parcours, depuis leur formation jusqu'à leur poste actuel et leurs évolutions : un moyen de découvrir des profils variés et des agents passionnés par leur travail au service des publics les plus fragiles ou isolés.

Cette exposition valorise la diversité des métiers et des profils des agents du CCAS de Besançon. Elle s'est déployée sur différents sites, lieux de formation comme l'Institut Régional du Travail Social, le Lycée Saint-Jean, ou le Centre Administratif Municipal.

La campagne attractivité des métiers et services du CCAS a été retenue parmi les 25 meilleures campagnes institutionnelles publiques et les 5 plus créatives pour l'année 2022 par le jury national Cap'Com.



CCAS

L'activité en chiffres

Autonomie



SERVICES TARIFÉS

1 679

Usagers d'un ou plusieurs services tarifés



MAISON DES SÉNIORS

7 905

accueils physiques et téléphoniques

266

personnes accompagnées à domicile

1 668

participants aux Rendez-vous de l'âge



SOUTIEN À DOMICILE

1 473

personnes aidées

93 995

repas à domicile

96 563

heures d'aide à domicile

19 236

soins infirmiers

465

abonnés à la téléassistance



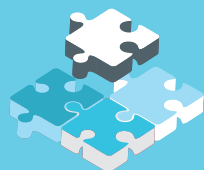
RÉSIDENCES AUTONOMIE

297

résidents

46 006

repas servis

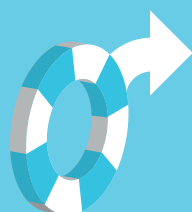


DISPOSITIF ESCAPADE

1 949

journées animation Escapade 2021

Aides financières



AIDES FINANCIÈRES

1 523

demandes

1 074

personnes aidées

212,17 K€

mandatés



MICRO-CRÉDIT

42

demandes

31

accords

41,7 K€

mandatés

Solidarités



FRANCE SERVICES

62 459

accueils physiques
et téléphoniques

26 734

personnes aidées pour des
démarches en ligne



MAISON ABBÉ PIERRE

8 357

nuitées

390

personnes



ANTENNES SOCIALES
DE QUARTIER

20 363

accueils physiques
et téléphoniques

5 768

entretiens individuels



AGORA : HÉBERGEMENT
D'URGENCE, LITS HALTE
SOINS SANTÉ, CHRS & LTA

24 529

nuitées

186

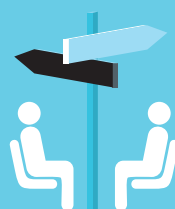
personnes



AIDE ALIMENTAIRE

6 176

personnes aidées



SERVICE ACCUEIL &
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

6 372

entretiens individuels

1 022

domiciliations

2 798

contacts par la veille mobile

Santé



FONDS URGENCE
SANTÉ

125

aides accordées

217,14 €

en moyenne
par personne



GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

230

personnes différentes accueillies

735

ouvertures collectives

9 156

accueils physiques

Intervenant essentiel de l'action sociale locale

Agir ensemble pour plus d'agilité et d'efficience

Le CCAS se positionne comme coordonnateur d'une action publique sociale de proximité. Il vise à ce que les missions stratégiques pour le territoire soient développées en partenariat avec les acteurs sociaux du tissu local. Il a pour objectif de faire ensemble, de faire avec et de faire faire, pour n'intervenir seul qu'en cas de nécessité. Les partenaires du CCAS et les usagers des services sont les principaux contributeurs à la mise en œuvre de la politique sociale en 2021 :

- 9,90 M€ versés par la Ville de Besançon, soit 38 % du total des recettes de fonctionnement du CCAS.
- 3,84 M€ émanent des services dispensés aux usagers en 2022, soit 14 % des recettes de fonctionnement.
- 2,89 M€ versés par les Départements (essentiellement le Doubs), dont 130 K€ pour le développement des missions du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), 110 K€ pour l'accompagnement des personnes sans résidence stable, 102 K€ au global pour les dispositifs «Accompagner pour habiter», et « Logement d'abord ». La majeure partie des recettes sont liées à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, qui atténue le coût que représente pour les usagers les services destinés aux aînés, en particulier l'Aide à domicile et les Résidences autonomie.
- 2,26 M€ versés par l'Agence Régionale de Santé, pour les Lits Halte Soins Santé, le Service de Soins Infirmiers à Domicile, et le soin des Résidences autonomie et de l'Escapade notamment,
- 1,44 M€ perçus de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) et de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).
- 162 k€ perçus de la part de Loge.GBM pour la gestion de la Maison Relais « L'autre toit ».
- 127 k€ de la part de la CARSAT, au titre de subventions d'investissement pour le financement de l'installation de la VMC ainsi que la rénovation d'une cage d'escaliers au sein de la Résidence autonomie les Cèdres, mais aussi au titre du paiement d'heures d'aide à domicile à des usagers bénéficiaires de cette caisse.

Ressources & usages

Origine des ressources

La subvention versée par la Ville de Besançon représente en 2022 38 % du total des recettes de fonctionnement perçues par le CCAS. L'État, par le biais de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), subventionne les différents dispositifs d'hébergement logement et le soin des Résidences autonomie et de l'Escapade. Il faut souligner que l'Etat finance de façon plus importante depuis 2018 les deux hébergements d'urgence gérés par le CCAS, à hauteur de 245 000 € annuels supplémentaires. Il apporte également son soutien financier à la mise en place de nouveaux dispositifs tels que l'hébergement des sans domicile stable avec chiens. Les recettes provenant des autres organismes correspondent principalement aux Aides Personnalisées au Logement (APL).

La part des usagers diminue en 2022 en raison de la baisse de l'activité de certains services (résidences autonomie, aide à domicile). Les services tarifés sont

nombreux : hébergement des personnes âgées, soutien à domicile, logements d'insertion, résidence sociale, etc.

Les recettes émanant des Départements (quasiment exclusivement du Doubs) sont essentiellement liées à ces mêmes activités tarifées à destination des personnes âgées, par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), auxquelles s'ajoutent le Forfait autonomie et les subventions allouées par la Conférence des Financeurs. Pour ces deux dernières recettes, le CCAS a perçu 174 000 € en soutien au développement de nouvelles actions destinées aux aînés. Le Département du Doubs finance également une part des dispositifs suivants : l'accompagnement des personnes Sans Domicile Stable effectué par le Service d'Accueil et d'Accompagnement Social, le centre local d'information et de coordination de la Maison des Seniors, ainsi que le dispositif «accompagner pour habiter».

Usage des ressources

Les dépenses de fonctionnement représentent 90 % du budget, avec une masse salariale d'environ 60 %. Ce chiffre est plus bas qu'habituellement, en raison des investissements importants réalisés dans le cadre des travaux de rénovation du siège qui modifient temporairement le ratio. La part prépondérante des dépenses concerne la Direction de l'Autonomie, en raison des budgets importants consacrés aux Résidences autonomie et aux services de soutien à domicile, aides, soins infirmiers et portage de repas à

domicile. Les principaux efforts d'investissement ont porté sur le démarrage des travaux de rénovation du siège, le renouvellement de véhicules, la réfection de toilettes au sein de la résidence Les Lilas, la rénovation d'appartements d'usagers dans diverses Résidences autonomie, l'achat d'équipements de maintien de la température des aliments pour les repas fabriqués par la cuisine, ainsi que le versement d'une subvention d'équipement à Grand Besançon Métropole pour les investissements informatiques communs.

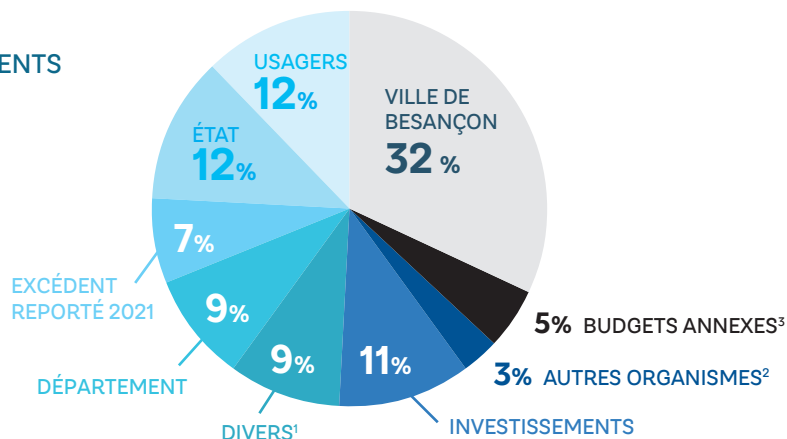
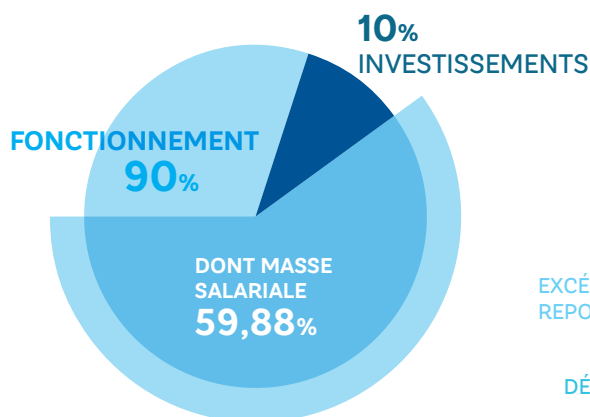
27,63 M€

Dépenses

30,03 M€

Recettes

(incluant 2,1M€ d'excédent reporté)



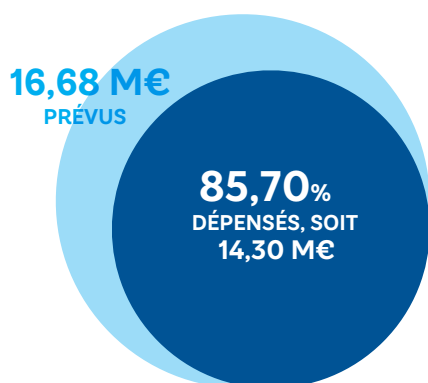
¹ Remboursement des frais de personnels, indemnités journalières, AG2R, reprise de provision...

² APL, Aides au logement

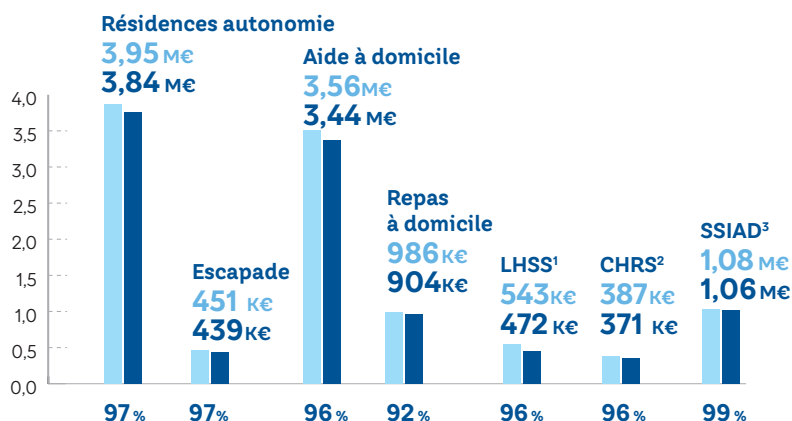
³ Subvention d'équilibre versée par le budget principal aux budgets annexes

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR BUDGET

BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES



● Budget prévisionnel

● Dépenses réalisées

¹ Lits halte soins santé

² Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

³ Service de soins infirmiers à domicile

Ses missions et ses **417** agents

DIRECTION GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

En charge de la coordination des moyens humains, techniques et financiers, le service veille à l'efficacité de leur affectation et de leur utilisation, au fonctionnement et à la rénovation du patrimoine mobilier et immobilier du CCAS, ainsi qu'à l'amélioration de l'accueil du public conformément à la labellisation Marianne SP+ obtenue pour son organisation interne.

SERVICE SANTÉ SOCIALE ET HANDICAP

Rattaché à la Direction générale du CCAS, le service assure la mise en place et le suivi des partenariats avec les acteurs de la santé. Sa mission est d'initier des rapprochements à même de favoriser la prévention, de faciliter les parcours de soins, et d'améliorer l'accès aux droits des citoyens.

DISPOSITIF VISA SANTÉ

CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE

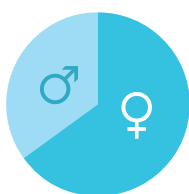
MISSION HANDICAP

GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

MISSION RÉSEAUX & PARTENARIATS

51

AGENTS



76 %

DE FEMMES

24 %

D'HOMMES

DIRECTION DES SOLIDARITÉS

La Direction œuvre à satisfaire les besoins sociaux via des modes d'intervention individuels, collectifs et territorialisés, pour construire une cohésion sociale locale. Lutte contre l'exclusion, insertion et accompagnement social, accès à l'hébergement et au logement sont ses missions.

MAISON DE SERVICES
AU PUBLIC FRANCE SERVICES

ANTENNES SOCIALES
DE QUARTIER

SERVICE D'ACCUEIL ET
D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Abri de nuit – Maison Abbé Pierre

SERVICE HÉBERGEMENT
ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Résidence Sociale Agora

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion Sociale

Hébergement d'urgence

Lits Halte Soins Santé

Tremplin Jeunes

Maison relais l'Autre Toit

Maison relais Agora

SERVICE AIDES, SECOURS
ET SUBSISTANCE

110

AGENTS



DIRECTION DE L'AUTONOMIE

La Direction de l'Autonomie est en charge de l'animation de la politique sociale en direction des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, qu'elles soient jeunes retraitées, âgées, dépendantes ou handicapées moteur, avec en point d'orgue, la lutte contre l'isolement, le soutien au maintien à domicile et la prise en compte du handicap.

RÉSIDENCES AUTONOMIE

CUISINE DES
RÉSIDENCES AUTONOMIE

SERVICE DE SOINS

SERVICE DE SOUTIEN
À DOMICILE

Aide et accompagnement
à domicile

Soins infirmiers à domicile

Portage de repas à domicile

Téléassistance

Accueil de jour Escapade

MAISON DES SÉNIORS
CLIC

MISSION
INTERGÉNÉRATIONS

MISSION
ACCESSIBILITÉ

256

AGENTS



61 %

DE TITULAIRES

39 %

DE CONTRACTUELS

SERVICES MUTUALISÉS VILLE / CCAS :

Ressources Humaines, systèmes d'information, documentation, achats et commande publique, assurances, parc automobile et logistique...

L'ANNUAIRE

CCAS

7-9 rue Picasso
03 81 41 21 21
ccas@besancon.fr

Solidarités

MAISON ABBÉ PIERRE (Abri de nuit les Glacis)
9 rue Edgard Faure
03 81 53 49 94

SAAS
10 rue Champrond
03 81 41 22 60

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

MSAP
Labellisée France Services
7-9 rue Pablo Picasso
03 81 41 22 21
msap@besancon.fr

ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER

ASQ Planoise
7-9 rue Pablo Picasso
03 81 41 21 21
antennesociale.planoise@besancon.fr

ASQ Montrapon
7 rue de l'Épitaphe
03 81 41 22 15
antennesociale.montrapon@besancon.fr

ASQ Palente / Clairs-Soleils
128 rue des Cras
03 81 60 70 65
antennesociale.palente@besancon.fr
Centre Martin Luther-King
67E rue de Chalezeule
03 81 41 22 94
antennesociale.palente@besancon.fr

RÉSIDENCE AGORA
2 rue Pierre Mesnage
agora@besancon.fr
03 81 41 22 70

MAISON RELAIS L'AUTRE TOIT
22 chemin de l'Espérance
03 81 25 77 93

GEM LES AMIS DE MA RUE LÀ
26 rue d'Arènes
06 73 40 78 89
lesamisdemaruela@gmail.com

GEM LA GRANGE DE LÉO
1, rue Antonin Fanart
03 81 80 13 97
gemlagrange@orange.fr

Autonomie

MAISON DES SÉNIORS
8 rue Pasteur
03 81 41 22 04
maison-des-seniors@besancon.fr

ACCUEIL DE JOUR ESCAPADE
7 rue des lilas
03 81 88 29 55
escapade@besancon.fr

RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les Lilas
7 rue des lilas
03 81 65 45 00
residenceautonomie.lilas@besancon.fr

Les Cèdres
2 rue Képler
03 81 54 31 00
residenceautonomie.cedres@besancon.fr

Henri Huot
11 rue Jean Wyrsh
03 81 54 72 00
residenceautonomie.huot@besancon.fr

Les Hortensias
15 avenue de Bourgogne
03 81 61 48 00
residenceautonomie.hortensias@besancon.fr

Le Marulaz
20 rue de Vignier
03 81 65 29 00
residenceautonomie.marulaz@besancon.fr

SOUTIEN À DOMICILE
7-9 rue Pablo Picasso
soutien.domicile@besancon.fr

Repas à domicile
03 81 41 21 27
soutien.domicile@besancon.fr

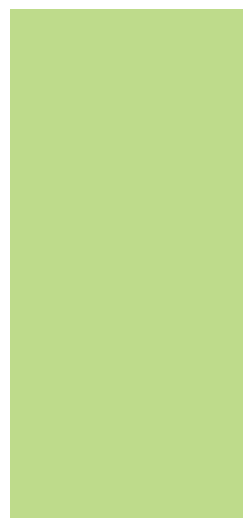
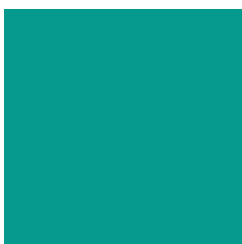
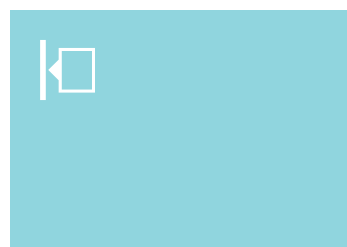
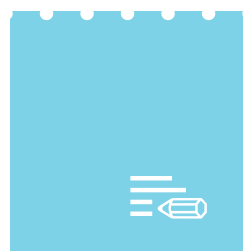
Service d'aide à domicile
03 81 41 21 26
soutien.domicile@besancon.fr

Service soins infirmiers à domicile
03 81 87 80 80
ssiad.ccas@besancon.fr

Téléassistance
03 81 41 21 44
soutien.domicile@besancon.fr



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



CCAS Besançon
7-9 rue Picasso
25000 BESANÇON
03 81 41 21 21
ccas@besancon.fr

